



LA VIE GETOISE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
DE LA COMMUNE DES GETS

N° 8 - Novembre 1977



Année scolaire 1976-1977



Ecole du chef-lieu
Directrice :
Monique Baud



Ecole des Perrières
Directrice :
Michèle Pernollet



Ecole du chef-lieu
Institutrice :
Paulette Pasquier



Ecole du chef-lieu
Instituteur :
Jacques Trividic

Gêtois, Gêtoises,

Le printemps dernier a vu le renouvellement du conseil municipal (le terme du mandat de six ans étant expiré).

A cette occasion, M. Alphonse Monnet, maire des Gets depuis 18 ans a exprimé son désir de ne pas solliciter les suffrages des électeurs pour une nouvelle période.

Cette décision a été l'objet de regrets unanimes de la part du conseil municipal sortant et de l'ensemble des habitants.

Il suffit de rappeler le développement extraordinaire des Gets durant cette période dont il a été l'animateur, que ce soit dans les domaines de voirie, remontées mécaniques, adduction d'eau et aménagement de la station.

Les personnes âgées, les jeunes et les sociétés locales ont été constamment l'objet de son attention.

La vie gêtoise, tant appréciée de tous, est aussi son œuvre.

Le conseil municipal se fait le porte-parole de tous les Gêtois pour le remercier de son dévouement.

La nouvelle équipe municipale, que vous avez désignée au printemps, est décidée à poursuivre l'œuvre commencée et à conserver les mêmes objectifs.

A l'heure où l'agriculture qui, pendant des siècles, a été l'activité principale des Gêtois, ne sera bientôt plus pratiquée que par quelques-uns d'entre nous, nous devons nous interroger sur l'avenir des Gets.

Nous sommes actuellement dans une période de pleine expansion. La construction, les sports d'hiver assurent à la plupart un travail permettant un niveau de vie élevé par rapport à nos ancêtres.

Grâce à leur esprit d'initiative et à leur ardeur au travail, les Gêtois ont assuré eux-mêmes en grande partie cette transformation.

En sera-t-il toujours ainsi ?

Le bien-être relatif risque d'amener une autosatisfaction et un repli sur soi. Les élections de mars dernier nous ont fait constater une absence d'intérêt des jeunes pour la gestion de leur commune.

C'est sur eux que repose l'avenir des Gets et la place qu'ils y tiendront.

C'est pourquoi la municipalité les convie à côté de leurs aînés à une prise de conscience des responsabilités qui seront les leurs en vue d'une vie collective où chacun se sentira plus à l'aise.



(Photo Mairie)

Le conseil municipal.

Le conseil municipal

élus en mars 1977

MUGNIER Joseph	né le 2 mai 1925	maire
COPPEL Jean-Louis	né le 16 juin 1925	1 ^{er} maire-adjoint
COPPEL Jean-Léon	né le 16 août 1923	2 ^e maire-adjoint
DELAVAY André	né le 12 mars 1934	Conseiller
DUCRETTET Bernard	né le 16 mars 1932	«
COPPEL Albert	né le 7 octobre 1943	«
PERNOLLET Maurice	né le 9 juillet 1952	«
BASTARD Gabriel	né le 25 mars 1932	«
PERNOLLET Andrée	née le 19 mars 1926	«
MARION Léon	né le 3 octobre 1940	«
DELAVAY Joseph	né le 1 ^{er} avril 1928	«
DUCRETTET Jean	né le 20 janvier 1921	«
ANTHONIOZ François	né le 31 mars 1922	«
ANTHONIOZ Georges	né le 6 janvier 1950	«



(Photo Mairie)

COMPTE DE GESTION 1976

Commune

I. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 5.665.008,21 F

dont :	
Denrées et fournitures	221.748,20
Frais de personnel	1.030.324,76
Impôts et taxes	52.325,00
Travaux et services extérieurs	843.397,97
Participations et contingents	550.849,93
Allocations subventions	1.266.375,74
Frais de gestion générale	167.855,54
Frais financiers	364.881,30
Charges exceptionnelles	994,50
Charges antérieures	70.638,55
Prélèvements pour dépenses extraordinaires	883.961,46
Excédent ordinaire de clôture	211.655,26
Total des dépenses	5.665.008,21

RECETTES : 5.665.008,21 F

dont :	
Produits de l'exploitation	25.005,25
Produits domaniaux	497.331,49
Produits financiers	33.979,93
Recouvrements subventions	21.271,17
Taxe sur les salaires	2.373.587,24
Impôts indirects	429.177,51
Contributions directes	1.149.394,00
Produits antérieurs	1.135.261,62
Total des recettes	5.665.008,21

II. - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 2.120.400,91 F (reste à réaliser : 639.664,00 F)

dont	
Immeubles et meubles	347.949,02
Travaux et bâtiments	3.307,75
Voies et réseaux	1.039.170,71
Travaux divers	120.104,97
Emprunts et divers	609.868,46
Total des dépenses	2.120.400,91

RECETTES : 2.760.064,91 F

Dont	
Excédent extraordinaire reporté	690.930,57
Subventions	103.919,00
Prélèvements sur recettes ordinaires	883.961,46
F.E.C.L.	12.646,00
Emprunts	1.066.000,00
Divers	2.607,88
Total des recettes	2.760.064,91

*La grandeur des actions humaines
se mesure à l'inspiration qui les fait naître.*

PASTEUR

Régie communale d'Équipement

I. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 5.399.238,12 F

dont	
Art.	
60 Denrées et fournitures	46.536,48
61 Frais de personnel	1.068.495,55
62 Impôts et taxes	14.780,00
63 Services et travaux extérieurs	757.526,23
64 Participations et contingents	15.033,40
66 Frais de gestion générale	34.881,85
67 Frais financiers	414.590,52
82 Charges antérieures	20.138,72
83 Prélèvements pour dépenses extraordinaires	2.513.297,89
85 Excédent ordinaire de clôture	513.957,48
Total des dépenses	5.399.238,12

RECETTES : 5.399.238,12 F

dont	
Art.	
70 Produits d'exploitation	4.452.666,48
71 Produits domaniaux	690,95
73 Recouvrements subventions	29.723,81
79 Produits antérieurs	916.156,88
Total des recettes	5.399.238,12

II. - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 2.887.975,52 F

Dont	
Art.	
16 Remboursement d'emprunts (capital)	508.041,67
210 Acquisitions de terrains	183.349,52
214 Acquisitions de matériel	308.509,76
23 Travaux sur pistes	1.888.074,5
23 Travaux R.M	7
Total	2.887.975,5

RECETTES : 3.057.975,52

Dont :	
Art.	
060 Excédent antérieur reporté	544.132,63
115 Prélèvement sur recettes ordinaires	2.513.297,89
21 Aliénation matériel	545,00
Total	3.057.975,5

EXCÉDENT DE CLÔTURE :

170.000 F réservés pour :	
1) Acquisition de terrains	39.000,00
2) Remontées mécaniques	131.000,00

Budget primitif communal 1977

approuvé le 23 mai 1977

DETTES ET CRÉANCES A LONG ET MOYEN TERMES

Dette ou créance en capital	7.173.404,55	
Dette au 1 ^{er} janvier 1977	5.376.973,52	
Montant des intérêts à payer en 1977		396.016,19
Montant du capital à rembourser		381.897,30
Montant total des annuités		777.913,49

I. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 4.549.128,56 F

dont : Denrées et fournitures		246.000,00
Frais de personnel		1.040.000,00
Impôts et taxes		53.000,00
Travaux et services extérieurs		692.000,00
Participations et contingents		458.250,00
Allocations et subventions		757.000,00
Frais de gestion générale		180.265,07
Frais financiers		397.016,19
Prélèvement pour dépenses d'investissement		725.597,30
Total des dépenses		4.549.128,56

RECETTES : 4.549.128,56 F

dont : Produits de l'exploitation		273.000,00
Produits domaniaux		249.300,00
Produits financiers		17.119,80
Recouvrements et subventions		17.345,00
Taxe sur les salaires		2.333.113,76
Impôts indirects		417.250,00
Contributions directes		1.242.000,00
Total des recettes		4.549.128,56

II. - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 2.075.597,30 F

dont :		
Emprunts		381.897,30
Acquisition de terrains		50.000,00
Acquisition matériel incendie et divers		80.000,00
Travaux divers bâtiments		550.000,00
Travaux de voirie, eau, égouts, éclairage, terrain de football		935.000,00
Réemetteur		70.000,00
Divers		8.700,00
Total des dépenses		2.075.597,30

RECETTES : 2.075.597,30 F

dont :		
Prélèvement sur recettes de fonctionnement		725.597,30
Emprunts : école de ski		500.000,00
égouts		600.000,00
voirie		50.000,00
eau		200.000,00
Total des recettes		2.075.597,30

Vouloir peu de choses à la fois, mais le vouloir à tout prix : c'est le secret de la victoire.

FOCH

Budget primitif – Remontées mécaniques communales

Régie Communale Gêtoise d'Équipement Touristique et Sportif (Ré. Co. G. E. T. S)

DETTES ET CRÉANCES A LONG ET MOYEN TERMES.

Dette ou créance en capital	7.266.000,00	
Dette au 1 ^{er} janvier 1977	5.380.772,79	
Montant des intérêts à payer en 1977		376.889,97
Montant du capital à rembourser		500.672,16
Montant total des annuités		877.562,13

Les recettes exactes du 18.12.1976 au 15.4.1977 ont été de 5.036.879,52 F.

I. – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 3.200.000,00 F

dont		
denrées et fournitures		68.000,00
frais de personnel	1.200.000,00	
impôts et taxes		3.000,00
travaux et services extérieurs		800.000,00
participations et contingents		13.400,00
frais de gestion générale		37.037,87
prélèvements pour dépenses extraordinaires		700.672,16
total des dépenses		3.200.000,00

RECETTES : 3.200.000,00 F.

dont		
produits de l'exploitation		3.200.000,00

II. – SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 700.672,16 F

dont		
remboursement d'emprunts		500.672,16
acquisition matériel bureau		20.000,00
acquisition pour téléskis		80.000,00
travaux neufs pour pistes		100.000,00
total des dépenses		700.672,16

RECETTES : 700.672,16 F.

dont		
prélèvement sur recettes ord.		700.672,16

Le budget du Bureau d'Aide Sociale

I. – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

Art.		
618	Charges sociales	500,00
621	Impôts fonciers et taxes foncières	500,00
645	Repas personnes âgées et autres prestations en nature	20.000,00
651	Secours en argent	26.000,00
Total en dépenses		47.000,00

RECETTES :

Art.		
733	Part sur impôts spectacles	47.000,00
Total des recettes		47.000,00

D'UN MONTAGNARD AUTOCHTONE GÊTOIS

A suivre et chercher à prendre tout au sérieux, tout ce qui peut se dire et s'écrire en analyses et études de tous genres sur l'avènement du tourisme en montagne et plus particulièrement les sports d'hiver, on est bien embarrassé car beaucoup d'hommes paraissent avoir « inventé » et le ski et les stations de sports d'hiver.

Pour tenter une petite approche dans ce domaine et peut-être faire admettre la place revenant aux montagnards en la circonstance, nous pensons qu'il est bon de reprendre d'un peu plus loin la situation.

La montagne, à l'origine ingrate et inhospitalière, connut l'arrivée de l'homme plus tardivement que les régions au climat et au sol plus généreux. Ce n'est qu'à partir de la recherche d'une sécurité devenue précaire du fait des invasions de barbares de diverses origines au pré-Moyen-Âge que des peuplades importantes affluèrent vers les massifs montagneux pourvus en sites protégés naturellement et éloignés des grands courants de transit.

Au fil des siècles, une vie organisée s'est fortement implantée et cette vie rude et difficile a été le creuset d'une race au particularisme bien défini. De bien charmants villages en certains sites faciles et accueillants sont nés de l'œuvre longue et obstinée de ces tribus de montagnards, contraints à une lutte incessante pour subsister et se défendre contre les éléments d'une nature hostile.

Peu de transformations et d'évolutions pendant plusieurs siècles, mais l'avènement de l'ère industrielle, avec la concentration urbaine qui s'ensuivit, vint lentement faire renaître des instincts chez l'homme des grandes cités le besoin de reprendre contact avec la nature vraie et authentique.

L'alpinisme, à l'exemple des Anglais qui les premiers montrèrent le chemin des cimes, enchaîna à la suite des intrépides montagnards, auteurs des premières ascensions des prestigieux sommets des Alpes.

Au milieu du siècle dernier, on retrouve les premiers touristes d'hiver en certaines bourgades de montagne, avant la naissance du ski qui bien qu'ayant été une des plus anciennes inventions de l'homme n'apparut dans nos régions que dans les dernières décades du siècle dernier.

Donc pour les hommes d'affaires et les grands économistes, cela ne relève encore que de la poésie et de la fantaisie d'une infime minorité.

Mais dès cette époque, les populations locales ne restèrent pas insensibles à observer ces habitudes naissantes, poussées à améliorer un misérable revenu. Leur initiative et leur facilité d'adaptation depuis longtemps reconnues amena les montagnards à donner les premières structures des sports d'hiver.

Dans toutes les stations traditionnelles, nées d'un village de montagne, il y a eu à la disposition des premiers skieurs ces belles étendues harmonieusement déboisées, nivelées et entretenues par des générations des paysans montagnards. Cet apport indirect gratuit qui fut le premier et le meilleur terrain d'évolution des clients de nos stations, doit être apprécié à juste raison si l'on compare maintenant les sommes considérables dépensées chaque année pour aménager de nouveaux espaces skiables devenus indispensables à la masse grandissante des skieurs.

C'est aussi le paysan montagnard qui a offert en aménageant son chalet d'alpage, les premières auberges d'altitude de réputation bien conservées. Également la création et l'animation des ski-clubs locaux furent l'œuvre des autochtones, les participants aux manifestations sportives dont l'enthousiasme reste dans la mémoire des anciens, se recrutaient localement parmi les jeunes paysans, bûcherons,... dont l'émulation était réelle et sincère.

Plus tard, l'enseignement du ski, à ses balbutiements, n'a pas laissé indifférent les jeunes montagnards courageux et entreprenants.

Par ces quelques lignes, on doit découvrir l'intention de donner sa juste valeur à la place et le mérite que chacun a le droit d'avoir dans nos belles cités montagnardes en face de cet univers technocratique et plein de suffisance qui nous assaille.

Que l'on prenne conscience maintenant du chemin à parcourir encore et tous pénétrés de raisonnables aspirations œuvrons pour notre bien et celui des générations futures.

Photo prise vers 1900. La route Nationale, avec au premier plan l'Hôtel Beau-Site, et dans le fond l'Hôtel National.

(Photo Mairie)



LE CLOCHER DE NOTRE EGLISE

Dans nos pays, le clocher est un des monuments principaux, quelquefois le plus poétique. Il donne au village sa physionomie propre et le signale au voyageur. Il est aussi l'emblème du foyer communal, on l'aime ; on y tient ; plus ou moins, l'émigré en garde le souvenir. C'est qu'il est là comme un fidèle gardien des habitudes locales ; et en se dressant vers le ciel, il invite à la prière, pendant que les voix d'airain qu'il cache dans ses flancs, tantôt tristes pleurent les morts, tantôt gaies chantent la vie, les fêtes, les noces et les baptêmes. Ces impressions restent.

L'origine du clocher des Gets se perd dans la nuit des temps. Une date probablement celle de son érection, est gravée sur un écusson entre les fenêtres du sud-ouest ; mais elle est illisible. La tradition orale en attribue la construction à la généreuse intervention d'une princesse de Châtillon.

Le corps de l'édifice est une tour carrée, forte, élevée et couronnée d'un tour de fenêtre en belle taille. Cette tour était autrefois surmontée d'une superbe flèche recouverte de plaques de plomb dont les

surfaces polies reflétaient au loin les rayons du soleil.

En 1793, le clocher fut décapité par les Révolutionnaires. Nous disons : « décapité », car c'était bien sa figure, sa voix et son chapeau, c'est-à-dire son caractère qu'on voulait supprimer.

Avant d'obéir à l'arrêté d'Albite, représentant du peuple, qui ordonnait la démolition des clochers, le Conseil voulut prendre l'avis de tous les chefs de famille de la commune. Il les assembla au lieu de ses séances. Ceux-ci décidèrent qu'il fallait en donner l'entreprise au premier citoyen qui se présenterait à ces fins. Il y eut plusieurs mises. La dernière resta aux sieurs Pierre et Joseph Ducretet pour le prix de trente-six livres et treize sols. C'était le 13 Ventôse, An II.

Le lendemain, Philibert Gindre s'offrit à faire gratuitement la démolition. Sa proposition fut acceptée.

Sur ces entrefaites, un farceur, Pierre-Joseph Martin fit courir le bruit qu'on avait publié au chef-lieu du district un décret suivant lequel : « les clochers encore existants



(Photo Mairie)

existeraient toujours ». En suite de semblables propos, le Conseil ordonna de surseoir à la démolition et demanda des éclaircissements à Cluses. On devine la réponse.

Déjà, on avait abattu le clocher d'une chapelle, celui de l'église fut bientôt renversé. C'est Philibert Gindre qui accomploit cette œuvre de vandalisme. Il fournit à cet effet trente manœuvres pour la somme de 100 livres et réclama pour lui le prix précédemment mis de trente-six livres et treize sols. Ce que le Conseil a accepté, le 20 ventôse, An II (10 mars 1794).

(Revue Paroissiale des Gets).

Un homme n'est vieux que quand les regrets ont pris chez lui la place des rêves.

LE VAL DES GETS

Le val des Gets est nommé, dans les vieux manuscrits : « Los Giets ». Ce nom de lieu est, avec ses variantes, Giez, Gy, Gieltaz, Gex, assez répandu dans nos contrées. Il signifie, dit-on, sentiers de montagnes, couloirs, passages ou ravins boisés.

La forme de la commune est celle d'un immense berceau dont les bords s'élèvent en pente douce et se prolongent à des distances très variées infiniment accidentées et fort pittoresques. Les eaux se divisent au chef-lieu ; une partie coule du côté de Taninges et forme le torrent de Foron qui se jette dans le Giffre ; l'autre coule du côté de Saint-Jean-d'Aulps et va se réunir à la Dranse. Ce partage des eaux montre clairement que la commune des Gets est le point culminant entre les deux vallées. Sa hauteur, au-dessus du niveau de la mer est de 1.172 mètres. Il n'y a que Crest-Volant, Chaucisse, Argentièrre et Vallorcine qui soient plus élevés. La Côte-d'Arbroz, Châtel, Saint-Nicolas de Véroce et Les Contamines sont à peu près à la même altitude.

Le col des Gets, quoiqu'un peu resserré, n'est pourtant pas une gorge sauvage, un passage abrupt, un défilé impraticable ; mais une agréable plaine, bordée de côtes verdoyantes ou cultivées qui présentent en été, le plus riant aspect à l'œil du voyageur. On n'y rencontre nulle part l'âpreté et la triste sécheresse des rochers nus ; partout au contraire, on voit des cultures, des prés, des pâturages et des forêts de sapins à l'impérissable couleur verte.

Malgré son élévation, si la commune était tournée un peu plus au midi, de manière à présenter le dos au vent du nord, elle serait assurément très fertile et pourrait aisément suffire à l'alimentation de ses nombreux habitants ; ce qui malheureusement n'existe pas et nécessite l'émigration continue de la plupart d'entre eux.

(Revue paroissiale des Gets, 1912)

On est responsable de ce qu'on fait, de ce qu'on ne fait pas, et de ce qu'on empêche de faire.



A votre santé !...

(Photo Mairie)

LES ACTIVITÉS

LA FÊTE DES ENFANTS



(Photo Mairie)



*Seigneur, ne permettez plus que nous soyons heureux tous seuls.
Donnez-nous l'angoisse de la misère universelle, et délivrez-nous de nous-mêmes.
... Si telle est votre volonté.*

DES JEUNES



La batterie-fanfare « Lou Rassignolets » le 15 août au col de L'Encrenaz
(Photo Mairie)

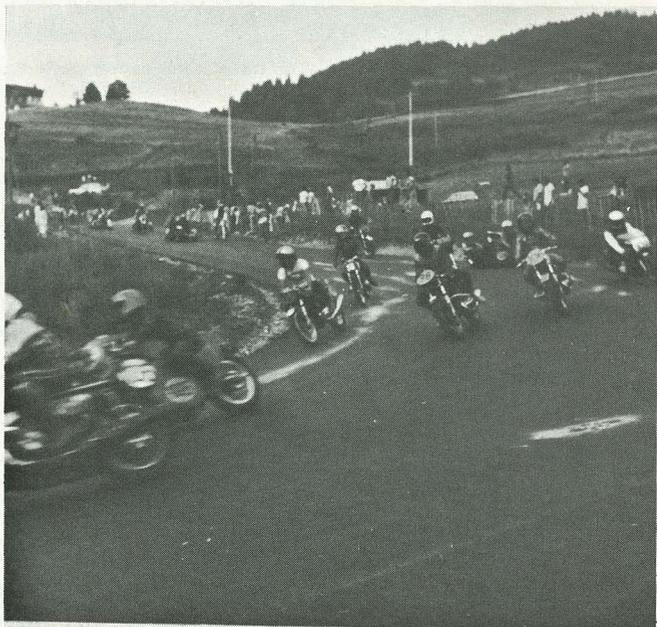


Au festival des Musiques à St-Gervais

(Photo Mairie)



Le départ de la course cycliste « le Trophée de la Montagne »
(Photo Mairie)



La course de côte de motos

(Photo Mairie)



Les enfants des Gets à l'école de natation

(Photo Mairie)

*J'aime la montagne
parce que j'y suis né.
Et qu'elle est belle !*

*J'aime la montagne
parce que j'y puise des forces
parce que j'y donne mes forces.*

*J'aime la montagne
parce qu'elle exalte mon âme
parce qu'elle me demande du courage.*

*J'aime la montagne
parce qu'elle me purifie
parce qu'elle me domine.*

*Dieu a fait la montagne
l'homme y trouve sa mesure.*

Aimé COUTTET.

« La seule vérité, c'est de s'aimer »

Raoul FOLLEREAU.

A la paroisse



Très ému, l'abbé Roger Bibollet répond en disant combien il regrette de quitter Les Gets, où il vient de passer 8 années (Photo Mairie)



Le chef de la chorale, Georges Baud, dit « au revoir », au nom de toute la paroisse à M. le curé Roger Bibollet qui nous quitte pour Fillinges. (Photo Mairie)



Le 11 juillet 1976, M. le maire accueille, au nom de toute la commune et de la vallée d'Aulps, le nouveau curé de la paroisse, M. l'abbé Claude Trolliet installé par M. l'abbé Louis Bouchet, curé-archiprêtre de Morzine. (à gauche sur notre photo)

Le 8 juin 1976, l'abbé Roger Bibollet nous quittait pour rejoindre sa nouvelle paroisse de Fillinges.

Homme simple, d'abord facile, il était l'ami de tous ; il affectionnait particulièrement les déshérités, les humbles, les personnes âgées.

C'est avec beaucoup de regret que les habitants des Gets ont appris son départ, après huit années passées au milieu d'eux.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa sœur Marie-Thérèse, une bonne santé et un fécond apostolat à Fillinges.



Le 11 juillet suivant, la municipalité et la population accueillaient M. l'abbé Claude Trolliet, nouveau curé de la paroisse, âgé de 37 ans, il est né à Perrignier, et il nous vient de Cruseilles où il était vicaire.

Le meilleur accueil lui est réservé, et nous espérons qu'il restera longtemps parmi nous.



M. l'abbé Claude Trolliet répond aux souhaits de bienvenue de M. le maire. (Photo Mairie)

*Donne du pain à qui a faim,
mais mieux vaudrait que nul n'ait faim.*

Aux P.T.T. et... à l'O.N.F.



◀ M. Joël Sabotier, notre nouveau receveur des P.T.T., et son épouse Monique, originaires de Paris, viennent du Nord...
(Photo Mairie)

▶ ... et Jacques Solavagione, agent de l'O.N.F. et son épouse Georgette originaire du Doubs, viennent de Meandre. A tous nous souhaitons un long séjour parmi nous.
(Photo Mairie)



Les Médaillés Militaires (section de Cluses) rassemblés aux Gets



Remise des drapeaux

(Photo Mairie)



Remise de décorations

(Photo Mairie)

La doyenne de notre commune

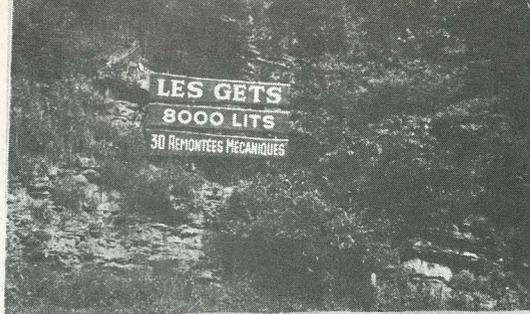


Mme Blanc Marie, épouse Coppel, née en 1893, décédée le 12/10/77
(Photo Mairie)



Au mois de septembre, les déportés du canton d'Evian se sont réunis dans notre commune. Un de leurs camarades, Jacques Costantini, leur adresse la parole devant le monument aux Morts

(Photo Mairie)



◀ Première information au Pont-des-Gets



◀ Nom de lieu, altitude et flèches de directions.



◀ Fléchage au chef-lieu



◀ Le « nau » et la « chèvre » en bois.

◀ Panneaux indiquant les horaires des offices religieux.

▶ Pour faire la pose, ce banc est très apprécié.

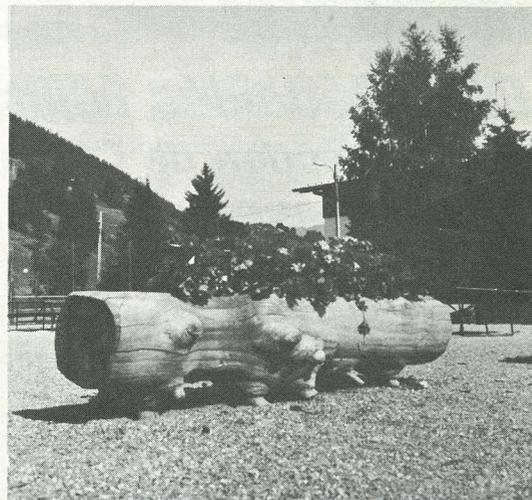
La quali

Grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative de ses habitants, tantôt. En moins de trente années de nombreux hôtels et maisons de vacances, etc..., ont été édifiés.

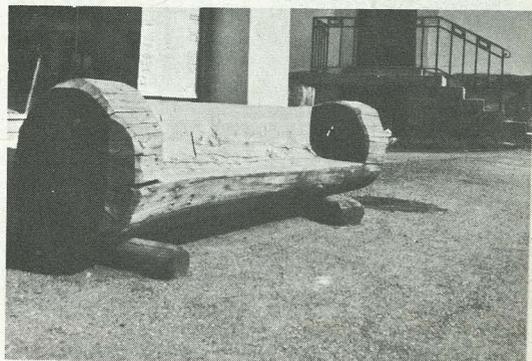
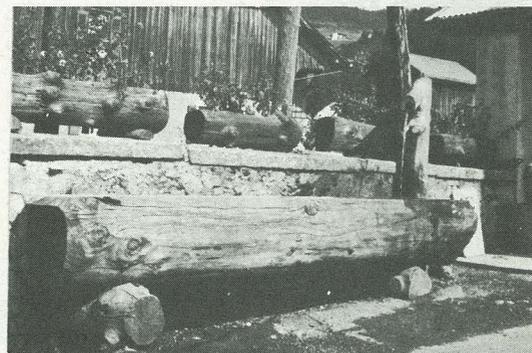
Le moment est venu d'embellir notre station et d'améliorer les mesures devront être prises, et la municipalité vient de donner des indications et de fléchage des chemins et sentiers de promenade.

Le personnel communal a déjà réalisé et mis en place une partie de l'O.N.F. et de l'Office du Tourisme.

La piste de fond des Chavannes à Nabor a été fléchée de



▶ Bac à fleurs



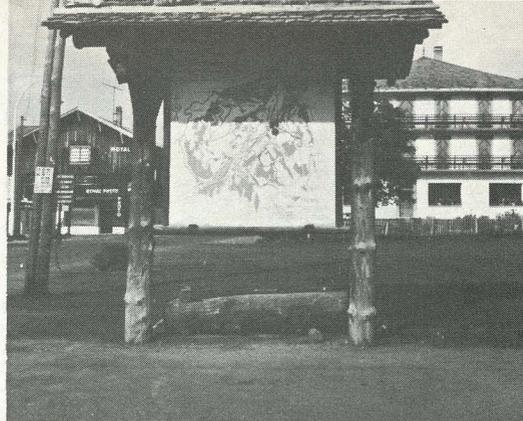
té de vie

s, notre commune est devenue une station touristique impor-
 eublés, des locaux commerciaux, des chalets, des remonte-

a QUALITÉ DE VIE de ses habitants et de ses hôtes. Diverses
 inner l'exemple en adoptant un système de panneaux d'infor-
 ades, tout à fait original et s'intégrant bien dans le paysage.

partie de cette signalisation, avec la collaboration des agents

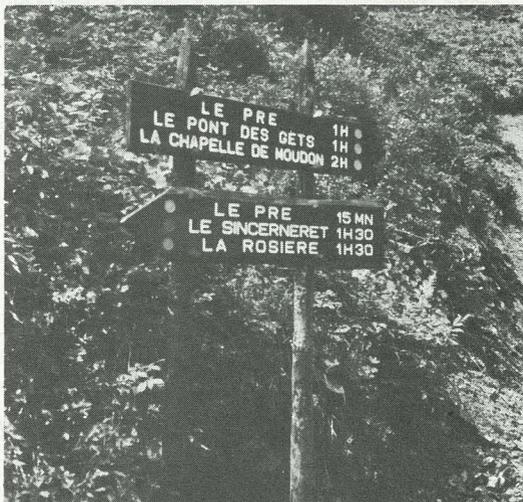
ns le même style, et bientôt la signalisation hôtelière suivra.



Carte des promenades
 avec son toit
 en « effeniles »



Sur une cabane de télé-
 siège.



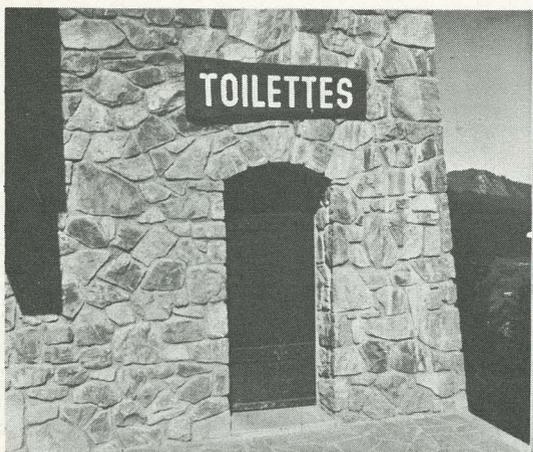
Gare supérieure de la télé-
 cabine des Chavannes.

Promenades en forêts : flè-
 ches principales au départ.



Chemin conduisant aux
 pâturages des Chavannes.

Promenades en forêts : flè-
 ches de rappel à un crois-
 ement de sentiers.

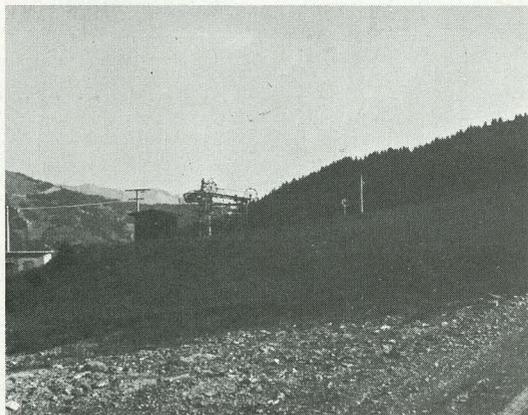


Les travaux



◀ Ce terrain avait été entièrement bouleversé au bulldozer. Il a été réengazonné par le personnel des téléskis. (Les Ebauds). (Photo Mairie)

▶ Réfection des tennis
(Photo Mairie)



◀ Au Plan du Nauchet la différence est criante entre la partie engazonnée et celle qui ne l'est pas. (Photo Mairie)

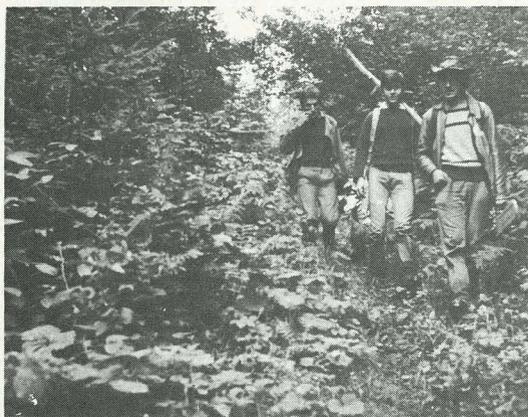
▶ Le réservoir d'eau des Foillets sera mis en service courant 77.
(Photo Mairie)



◀ Au Pont des Voleurs, aussitôt les travaux d'élargissement du chemin forestier terminés, les agents de l'O.N.F. ont semé du gazon. (Photo Mairie)

▶ Des milliers de personnes se trouvant rassemblées au Plan du Nauchet, la municipalité a décidé la construction d'un chalet comprenant des toilettes, un local pour le secourisme et un petit atelier.

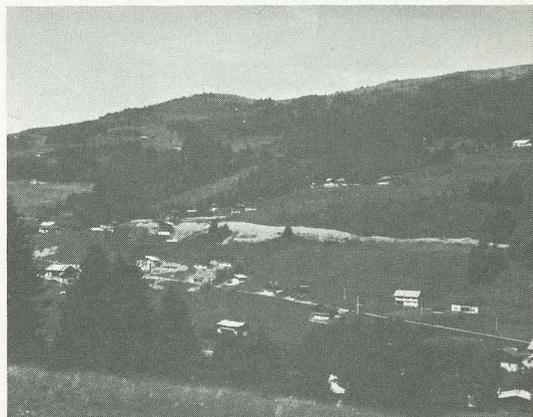
(Photo Mairie)



◀ Le personnel de l'O.N.F. se rend au travail.
(Photo Mairie)

▶ Le terrassement du chemin de la Croisette a été entrepris, ce qui a permis le passage d'une colonne d'eau destinée à renforcer le réseau des Puthays. Dès que le réengazonnement des talus sera effectué la plaie béante qui déchire l'Adroit aura complètement disparu.

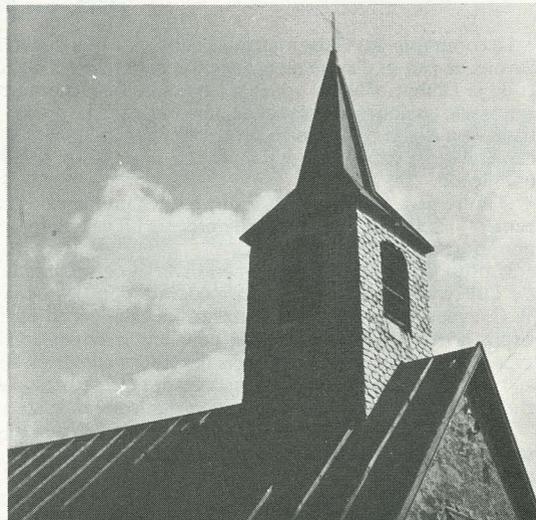
(Photo Mairie)



du personnel communal

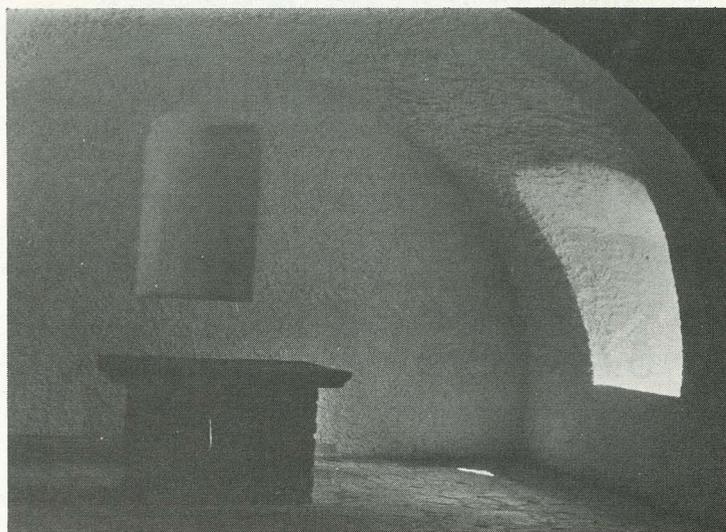
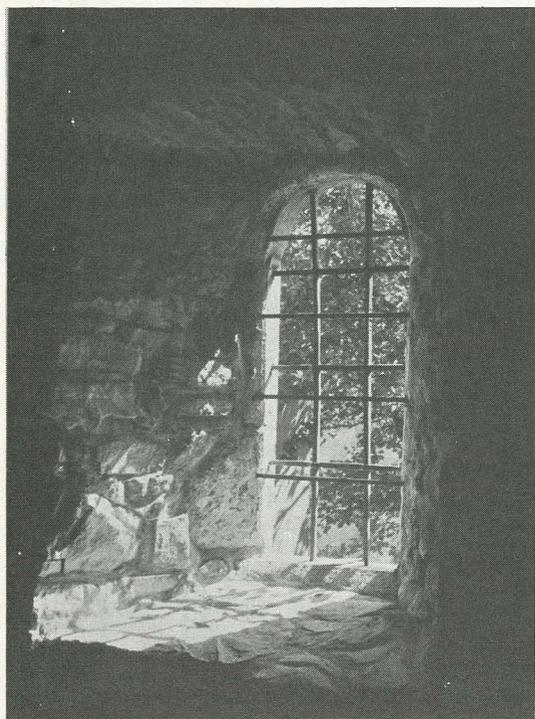


Le télésiège de la Croix des Chavannes a été construit en un temps record ; sa mise en service a eu lieu les premiers jours de janvier 77. (Photo Mairie)



Un homme n'est vieux que quand les regrets ont pris chez lui la place des rêves.

La restauration de la chapelle de Moudon se poursuit. Voici quatre vues montrant l'état d'avancement des travaux (Photos Mairie)



LA STATION D'EPURATION DE LA CHAUDANNAZ

par L. BAYLE, T.P.E. à Tainings

La commune des Gets, implantée dans les Alpes du Nord, en Haute-Savoie, de part et d'autre du col des Gets qui relie les Vallées du Giffre et de la Dranse, d'abord vouée à l'agriculture de montagne - élevage, culture de quelques céréales et de pommes de terre, exploitations forestières - en raison de l'enneigement et de l'ensoleillement, a eu, très rapidement, dès le début de la pratique des sports d'hiver, vocation pour station de ski.

D'autre part, les pâturages, les forêts, les promenades faciles, l'équipement hôtelier réalisé pour les hivernants lui valent vocation pour station touristique d'été.

L'afflux de nombreux skieurs en hiver et de nombreux touristes en été qui en résulte, a entraîné la modernisation des équipements : les W.C. avec chasse d'eau ont remplacé les cabinets en planches dans le jardin, la lessive à la cendre de bois a été remplacée par la machine à laver avec détersifs, les eaux usées, jadis répandues sur le sol, sont conduites au ruisseau de l'Arpettaz et au ruisseau des Gets par canalisations étanches, éliminant ainsi l'auto-épuration par le sol et le soleil.

Tout cela a entraîné la pollution des torrents, les eaux troubles et nauséabondes ont remplacé les eaux claires et limpides, les truites sont devenues rares.

Il est donc indispensable et urgent de remédier à cet état de choses.

Ce problème n'a pas échappé aux municipalités des Gets.

Dès l'élaboration du premier projet de plan d'urbanisme, tout de suite après guerre, un emplacement avait déjà été réservé au confluent « du By » et de « l'Arpettaz » pour le traitement des eaux usées.

Mais c'est en 1973 que le problème de l'épuration a été pris au sérieux par la municipalité et qu'un premier concours a été lancé parmi les constructeurs pour installation d'une station d'épuration en bordure de l'Arpettaz, rive gauche, au lieu-dit « Les Prés Turchets », face à la cabane du cantonnier.

Les établissements Planchet, Degremont, Teba, Epurex, Jeumont-Schneider ont présenté des propositions basées sur le système d'épuration par la voie biologique dont le coût variait approximativement de 970.000 F à 2.000.000 F suivant les perfectionnements proposés.

En outre, il fallait construire :

- un collecteur d'aménée des eaux usées de 1.950 mètres de long d'un coût relativement élevé - 400.000 F - en raison de son implantation sous la chaussée et de la nature du sol rocheux sur 400 mètres de long.
- une ligne électrique M.T.
- une digue de protection contre l'Arpettaz.
- un chemin d'accès.

D'autre part, le terrain, en raison de sa configuration se prêtait mal pour une augmentation de capacité à prévoir, dans les années à venir, pour faire face aux nouveaux besoins qui incontestablement seront entraînés par le développement constant de la commune.

Un nouvel emplacement a été trouvé « Sous les Lanches Sud » en bordure, rive gauche, de l'Arpettaz.

Les terrains nécessaires, à vocation agricole et forestière, ont pu être acquis à l'amiable et à prix raisonnable.

Un nouveau concours a été lancé en mars 1974.

Quatre sociétés : Teba, Epurex, Degremont, Jeumont-Schneider, ont déposé leurs offres basées sur le principe d'épuration biologique.

Ce procédé a fait ses preuves depuis plusieurs décennies. Toutefois, il est à craindre qu'il s'adapte mal aux variations importantes de température des Gets et aux variations des charges polluantes d'une station où la population varie très rapidement.

Pour cette raison et ceci avec les plus vifs encouragements de la part de l'agence de Bassin : Rhône - Méditerranée - Corse, il a été demandé

aux concurrents de proposer en variante une solution par traitement physico-chimique qui s'adapterait mieux aux variations de températures et de charges polluantes.

Seuls deux établissements : Degremont et Jeumont-Schneider ont remis leur proposition.

Elles ont été laborieusement étudiées par le comité du concours. Sa préférence est allée à l'offre présentée par les établissements Degremont qui au point de vue technique, notamment en ce qui concerne la recirculation des boues au travers du décanteur alvéolaire Turbosupérateur, présente les meilleures garanties d'un très bon niveau de traitement et qui en outre est la plus économique avec un avantage, au point de vue investissement, de 130.000 F environ sur Jeumont-Schneider.

L'installation comportera :

- **prétraitement** : un dégrilleur automatique avec déversoir d'orage - un dessableur - un déshuileur,
- **traitement physico-chimique** : 2 flocculateurs de 40 m³ avec bâches de stockage des chlorures ferriques, polymère et chaux - en décanteur lamellaire turbo-séparateur conçu pour engendrer une recirculation des boues, d'où une économie de flocculants,
- **traitement des boues** : un épaisseur d'un volume de 60 m³ relié au silo à chaux pour la stabilisation chimique des boues - un appareil de déshydratation mécanique type presse-deg conçu pour traiter par heure une quantité de boue contenant 125 kg de matière sèche - une aire de 300 m³ suffisante pour le stockage, pendant une saison d'hiver, des boues déshydratées à 20 % de matière sèche par rapport au poids total,
- **traitement de finition** : un système de filtration sur sable.

L'ensemble entraînera les dépenses ci-après :

- Montant marché Degremont	2.015.818 F
- Amenée courant M.T. et tranformation en 220/380	50.000 F
- Adduction d'eau potable	4.000 F
- Voirie	30.000 F
- Couverture totale de la station	200.000 F
- Somme à valoir pour honoraires et imprévus	200.182 F

Dépense à prévoir T.T.C. **2.500.000 F**

La commune des Gets fera face à cette dépense par :

- Subvention Ministère de l'Agriculture ...	160.000 F
- Emprunt au Crédit Agricole	640.000 F
- Subvention agence de Bassin	218.880 F
- Subvention F.I.A.N.E.	460.000 F
- Avance agence de Bassin	109.440 F
- Prêt agence de Bassin	324.600 F
- Subvention département	260.000 F
- Autofinancement	327.080 F

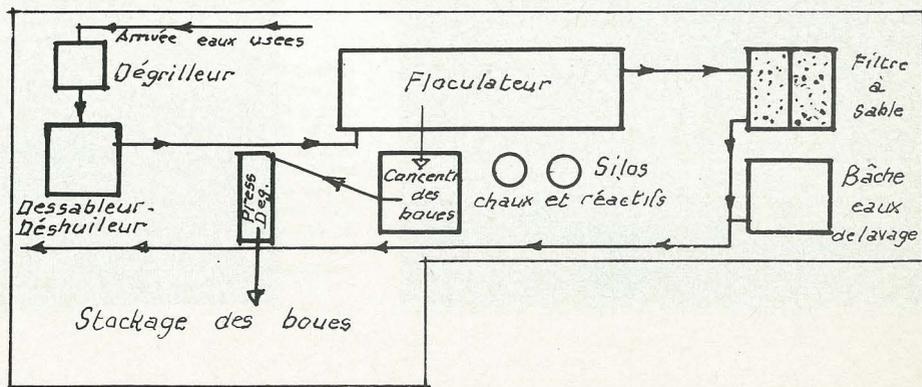
Total égal à **2.500.000 F**

Les travaux commenceront incessamment et seront achevés dans un délai de 10 mois non compris intempéries.

La station sera donc mise en fonctionnement avant la saison d'hiver 78-79 et il est à préciser, qu'à compter de la mise en service, les dispositifs individuels d'épuration : fosses septiques, filtres bactériens, etc... seront supprimés et qu'il en découlera des économies au point de vue :

- investissement pour les constructeurs,
- fonctionnement pour tous les propriétaires.

STATION EPURATION



MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE 1976

NAISSANCES

○ *A l'intérieur de la commune : néant.*

○ *A l'extérieur de la commune :*

MONNET David André Claude, né le 20 janvier à Annemasse, fils de Jean Claude et de Yvette Dides, « Le Bénévy ».

BERTHET Frédéric Marcel Marie, né le 22 janvier à Annemasse, fils de François et de Piguel Monique, « L'Etrivaz ».

MICHAUD Delphine Odile, née le 11 juin à Annemasse, fille de Jacques et de Annick Richard, « Le Vorzay ».

ANTHONIOZ Géraldine, née le 17 juillet à Cluses, fille de Bernard et de Simone Premat, chalet « L'Isba ».

CHRISTOPHE Lisa Madeleine, née le 4 août à Evian, fille de Maurice et de Liliane Moreau, « Le L.M. ».

PERNOLLET Patrick Jean Louis, né le 17 août à Annemasse, fils de Gérard et de Christiane Taberlet, « La Clé des Champs ».

DECROUX Fabienne Christine, née le 18 août à Bonneville, fille de René et de Mireille Baud, « Le Tour ».

ANTHONIOZ-ROSSIAUX Benjamin, né le 3 septembre à Annemasse, fils de Michel et de Apparicio Marie Louise, « hôtel Lion d'Or ».

BOUCHET Céline Adrienne Denise, née le 11 septembre à Annemasse, fille de Denis et de Yvette Anthonioz-Blanc, « Le Pied de l'Adroit ».

BLANC Sébastien Désiré Raymond Marie, né le 23 septembre à Annemasse, fils de Pascal et de Laurence Marcillac, chef-lieu.

BLANC Julia Martine Marie, née le 27 octobre à Marseille (13), fille de Jean-Paul et de Huillet Thérèse Marie, « Le Bénévy ».

VERMANT Pierre Maurice, né le 2 décembre à Bonneville, fils de Jean-Marc et de Claudette Anthonioz, « Le Clos Savoyard ».

PASQUIER Lionel, né le 31 décembre à Annemasse, fils de William et de Monique Quagliozzi, « Le Mardêret ».

MARIAGES

○ *A l'intérieur de la commune :*

Le 3 janvier : MEMAIN Pierre, technicien, fils de Louis MEMAIN et de Fernande COUSTILLAC, domicilié à Montbonnot-St-Martin (38) et Isabelle BOUCHET, étudiante en pharmacie, fille de Robert BOUCHET et de Denyse BRIDET, domiciliée aux Gets, chalet Le Caprice.

Le 3 avril : ROMANO Mario, technicien industriel, fils de Luigi ROMANO et de Carolina MAZZEI, domicilié à Pozzuoli (Italie) et Brigitte VESCOVI, agent commercial, fille d'Edouard VESCOVI et de Marcelle SPIRITO, domiciliée aux Gets, « Les Raynauds ».

Le 20 novembre : MORALLET Michel, installateur en chauffage sanitaire, fils de Lucien MORALLET et de Alice MORAND, domicilié à SEYTROUX, et Léa COPPEL, secrétaire, fille de Gaston COPPEL et de Odette BARRAS, domiciliée aux Gets, « La Pierre ».

○ *A l'extérieur de la commune :*

Le 25 octobre 1975 à Doussard : ANTHONIOZ Hubert Jean Marie Joseph avec Mlle BERTHOLIO Anne Colette Jacqueline.

Le 14 mai : à Annemasse : Henri Louis MARTINEZ, mécanicien, domicilié à Annemasse, 42 b, rte de Bonneville, et Colette Jeanne Massard, employée, domiciliée aux Gets.

Le 19 juin à Morzine : Jacques Michel Henri COPPEL, menuisier-charpentier, domicilié aux Gets « Les Girolles », et Suzanne Yvonne DARBELLAY, vendeuse, domiciliée à Morzine, « Les Udrezants ».

A Paris 19^e : Mario Alexandre Marcel VESCOVI, étudiant, domicilié aux Gets, et Dominique WERTENSTEIN, secrétaire, domiciliée à Paris 19^e.

Le 16 octobre à Baroche-sous-Luce (Orne) : ANTHONIOZ Henri Robert, artisan électricien, domicilié aux Gets « Bon-Accueil », et Marcelle Françoise Marthe POTTIER, serveuse, domiciliée à La Baroche-sous-Luce - La Haie.

Le 23 décembre à Rumilly : René Aimé François BOUVET avec BUTTIN Renée Claudine.

DÉCÈS

○ *A l'intérieur de la commune :*

MENAGER Henriette, fille de Gustave et de Hélène Vincent, veuve de Henri Pernollet, décédée le 9 janvier, 77 ans.

DUCRETTET François Marie Ulysse, fils de Jean Louis et de Jeanne Marie Bastard, époux de Marie Louise Ducrètet, décédé le 19 février, 62 ans.

ANTHONIOZ Pierre Anselme, fils de Marie Sylvain et de Jeanne Marie Angeline Anthonioz, époux de Berthe Marie Anthonioz, décédé le 22 mars, 66 ans.

SERMONNET Louise Marie Joséphine, fille de Michel et de Joséphine Blanc, veuve de François Delavay, décédée à La Tour le 28 mars, 79 ans.

COPPEL Alfred Joseph Marie, fils de Joseph Marie Théodore et de Josephine Marie Louise Blanc, veuf de Joséphine Marie Coppel, décédé le 6 avril, 66 ans.

COFFY Justine Victoire, fille de Victor et de Jeanne Menoud, veuve de Jean François Théophile Menoud, décédée le 22 avril, 79 ans.

GROGNUX Pierre Francis, fils de Joseph et de Marie Suzanne Rossat, époux de Hélène Baud, décédé le 20 mai à Cluses, 66 ans.

BERGOEND Marius Alexandre, fils de Joseph Albert et de Joséphine Marie Grevaz, époux de Louis Coppel, décédé le 5 septembre, 74 ans.

DUCRETTET Bernard Michel, fils de Jean et de Reine Marie Fernande Baud, célibataire, décédé à Lyon (69), le 19 septembre, 17 ans.

FOUCHARD Nicole Anne Marie, fille de René et de Olga Trawen, célibataire, décédée à Lyon (69), le 10 novembre, 22 ans.

BLANC Josephine Marie Louise, fille de Jean et de Marie Anthonioz, veuve de Joseph Marie Théodore Coppel, décédée le 26 décembre, 91 ans.

PERNOLLET Céline Marie Henriette, fille de Etienne et de Angeline Hortense Anthonioz, célibataire, décédée le 31 décembre, 60 ans.

○ *A l'extérieur de la commune :*

Le 19 décembre 1975 : GREVAZ François Joseph Antoine né le 26 juin 1897 aux Gets, décédé à St-Julien-en-Genevois.

Le 6 février 1976 : GREVAZ François Eugène né le 5 décembre 1898 aux Gets, décédé à Châtillon-sur-Cluses.

Le 13 mars : PERNOLLET Jean Joseph Marie, né le 2 septembre 1889 aux Gets, décédé à La Rivière-Enverse.

Le 11 avril : ANTHONIOZ Marie Joséphine, née le 6 décembre 1890 aux Gets, décédée à Cluses.

Le 7 mai : ANTHONIOZ ROSSIAUX Alice Marie Joséphine épouse Babaz Fernand née le 27 octobre 1909, décédée le 7 mai à Marignier.

Le 4 juillet : ANTHONIOZ ROSSIAUX Anne Josephine Noémie, née le 1^{er} juin 1893 aux Gets, décédée le 4 juillet à Passy.

Le 21 juillet : Henri François Marie Coppel, né le 19 septembre 1897 aux Gets, décédé à Sens (Yonne).

Le 1^{er} novembre : Baud Narcisse né le 20 novembre 1927 aux Gets, décédé à Thonon.

Le 26 décembre : Gallay Jeanne Constance née le 7 juillet 1893 aux Gets décédée à Bassens (73).

Le 30 décembre : ANTHONIOZ BLANC Gilberte Marie née le 4 novembre 1940 aux Gets, décédée à St-Sixt.

LE DERNIER ENFANT PRODIGE :

L'abbé Valentin ANTHONIOZ

Il y a quelques mois, le village retrouvait l'un des siens, parti ailleurs, il y a bien longtemps, il y a toute une vie, ou presque... Anthonioz Valentin Jean-Marie, né aux Gets le 4 juillet 1904, au hameau des Foillets, et devenu plus tard l'abbé Anthonioz, a en effet choisi comme havre de quiétude pour sa retraite, le lieu de son enfance, le site montagnard du Haut-Faucigny qu'il quitta, avec sa famille, un jour de 1921. Sa mère, Edmondine Anthonioz (la Mondine), était décédée en 1918 de la grippe espagnole, et le père, aux prises avec ses garçons, Jean-Louis, Gustave, Léon et Valentin, avait dû aller chercher de quoi vivre, plus bas dans la plaine.

A La Balme-de-Sillingy, il avait acheté pour 60.000 F de l'époque, une ferme de 60 journaux, voisine de celle de la famille de Mgr Terrier, qui devait devenir évêque de Bayonne, après avoir été curé de Cluses. Des quatre enfants, Valentin était le premier. Comme le voulait alors la loi des pauvres gens, à onze ans, il quitte l'école pour venir s'aider à la ferme paternelle. Jusqu'à dix-huit ans, Valentin ne sera qu'un petit paysan aux côtés de son père, revenu prématurément de la Grande Guerre, pour avoir été gazé. C'est alors que, sous l'influence de ses deux oncles, l'un frère de sa mère, l'autre frère de son père, et tous deux prêtres, le jeune Anthonioz va sentir grandir en lui une vocation. A 18 ans donc, (c'est-à-dire relativement tard), il entre au Petit-Séminaire des Assomptionnistes, à Lorges, dans le Var. Après quoi, ce sera le Grand Séminaire à Annecy et l'Ordination en 1933. Une longue carrière ecclésiastique s'ouvre à notre montagnard ; une sorte de grande tournée étalée sur tout le département pendant quelques 43 années !!! Vicaire à La Giétaz, vicaire à Ugine, puis tour à tour, curé de Chaussisse, de La Chapelle-Rambaud et de Mieussy, ce sera en définitive à Marcellaz-en-Faucigny qu'il étendra ses dernières racines avant la retraite, vers les Ris, chemin des Puthays, aux Gets. Une vie bien pleine... « Il ne faut pas croire pourtant, nous dit le Père Anthonioz, que tous ces changements successifs m'enchantent. Pas du tout. Mais ils ne nous demandaient guère si ça nous plaisait ! Ce n'est pas comme ça maintenant ! Et pour finir, je suis parti d'un coup ! Ils voulaient me faire attendre jusqu'à je ne sais quand encore... A mon âge (73 ans) !!! Du coup, je suis parti, le jour même où ça m'a pris. Je n'ai même pas regardé la date. On nous confie une tâche mais, faut-il encore être en mesure de l'accomplir ! On faisait des sépultures, on avait des baptêmes, des célébrations, et il fallait aller chercher des collègues pour venir le faire à notre place ; autant mettre un robot !

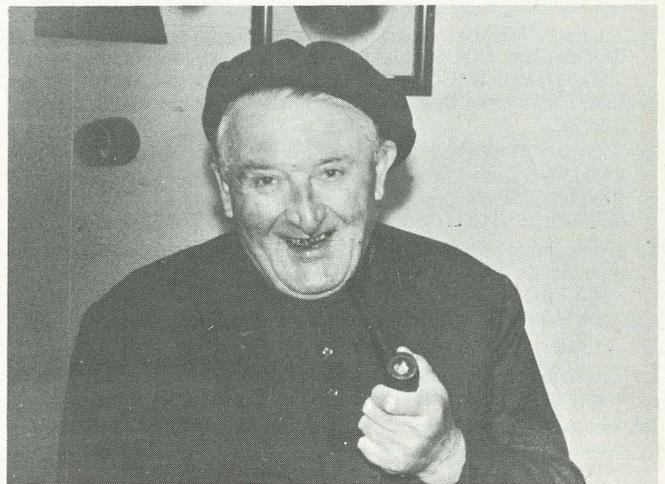
Bien sûr qu'au cours de ces nombreuses années d'apostolat, les anecdotes, les incidents, les drames aussi parfois, ont pris de court le religieux des Alpes. « Une fois, raconte-t-il, un jour de Fête-Dieu, alors qu'on était en procession, comme d'habitude, le feu a commencé à prendre

à mon surplus, à cause de la bougie qui était juste au-dessus de moi. Oh, ce n'était pas bien grave ! Ça m'était déjà arrivé. J'ai vite plongé le bras dans le bassin dehors, vu qu'on traversait le village... Mais, ce même jour, comme on s'était mis à table, un gamin d'un hameau vint nous annoncer qu'un homme venait de tuer sa femme. Un type affreusement jaloux ; jaloux au point qu'il ne la laissait même pas se rendre à la messe, de peur qu'elle ait des fréquentations. Eh bien, à cette infortunée, son sanguinaire de mari lui avait placé cinq coups de couteau dans la trachée. J'y suis allé, mais ils étaient morts tous les deux. J'ai vu le cadavre d'elle sur le plancher dans une flaque de sang ; c'était effroyable ! J'ai vite donné l'Extrême-Onction, puis je suis sorti à la recherche du mari. Je monte à la grange, et là, je le vois, tout au fond, dans la pénombre, n'osant moi-même à peine approcher. Eh, c'est que je ne voulais pas tomber sous son couteau, moi aussi. Mais j'ai vu la corde qui descendait. J'ai compris. Je suis vite rentré donner l'Extrême-Onction et reparti aussitôt... une drôle de journée ! Sans compter les fois où il fallait porter les Sacrements par plus de deux mètres de neige, du temps où les hivers ressemblaient à quelque chose. Ah ! je vous jure que c'était pas toujours rigolo !!!

Autant de souvenirs... Mais l'heure du repos et des loisirs est aujourd'hui venue. A ce jour, Valentin Anthonioz n'est plus qu'un paisible retraité. « Je bouquine toute la journée, dit-il, rien de précis... mais j'ai tant de lectures en retard. J'ai perdu mon aide aux prêtres il y a une année, et depuis, avant que je revienne m'installer aux Gets, je suis resté complètement désorienté. Mais, ici, maintenant, je crois que je vais voir clair à nouveau ».

En tout cas, c'est notre vœu à tous.

D.M.



Le père Valentin Anthonioz et son inséparable pipe.

(Photo Mairie)

L'espoir est comme le ciel des nuits : il n'est pas coin si sombre où l'œil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile.

Octave FEUILLET

ON PATO A LA MOILLE RIANDE

D'étio pâto ; d'avio onze ians. Avoué ma séro qu'étaït la premiere d'la famille, on dévait sogni et garda les béties, le châtan, à la Moille Riande. D'amâve quand on étaït tiui ensamble, lou garçons et les feilles, cori su le c'mon pé alla cri les vatzes vé le Plan dô Nôchet, o ben bas pé les r'vennes. On tzantâve, on bouerlâve, qu'y plovasse o pas !

Mé, c'qu'étaït pas dô mime, yé la Demandze né, quand totes les béties étian o bô ; on s'pâve ; on fassait on bocon de praiyre é on allâve dremi ! Tzâcon dian son enchâtre o son boïttet, on se fassait pas bressi pé dremi, tallament on étaït maffis ! Mé vatia que vé la mi née, y grattâve, y frottâve, y ramave pé le lô d'la dreblesse, é y me désonzive. To plan, d'appalâve la séro – Marieé ! t'avoué, t'avoué, y a quâquon vé la f'nétra !

– Vai, y é ran. Dremai pi !

De pensâve qu'l'avé ran avoui, o bin que d'avio révâ. De me vire su l'lô et de me remette à ronflâ. Mé y devait pas d'ra long-temps. Vatia que c'ti coup, y tapave sû le venton ! – Eh Marieé, y tapan sû le venton !

– Fârma ! Dis ran ! Y moderan ben !

Y n'en modâvan dzin ; y tapavan tadorz pi fort, et poué, to don coup, na poutia voué desait : – Marieé ! Marieé ! S'te te lève ! Yet me (dé ne d'rai pas son nom !)

De ne povio pas dremi ; d'étio tot énérvâ ; mais d'osâve ran dire, y fallait la farmâ ! Ô bè d'on moment, y étaït to calme ! Y n'grâtave pas mé, y n'bouerlâve pas mé, y avait pas mé nion ! De povio dremi man y faut. Pour enf, y'étaït pas forni ! Lou potets et les s'naïlles des vatzes fassian on potin de tiui lou diables. Put-être ben, qu'y'étaït lou bohémiens que v'nivans fréquentâ les béties ! On put pas savait, avoué to c'qu'on bartavelle vor endret !



Les pâturages de la Mouille Ronde vus du Chéry (Photo datant de 1925)
(Photo Mairie)

Pensa vi ! Dan cougnaisse iyna, qu'è na vraie malinna ! Y étaït la mariéé ; l'avait to de suita cognu la vouée de son amouéro ! Sans ran dire, l'sè lévaiye ; l'a ita o cho ; l'a aviâ le falô ; l'a ôvert la peurta ; et ton san l'a pu ait fâre, et de né ran avoui ! Y a fallu qui s'mettassant à rire et à bartevellâ, pé que de compregnisse que ma bougra de séro fassé medzi le socre é la confiture à cé grous golu. A me le baillive des tartifles au barbo é de la cailla ; y étaït ben bon par me que le me d'zive, la tzanra !

Vatia la premiere demandze que dé passâ à la Moille Riande ! Quand d'y pense, de me diu que lou pour veillos dévians avait on tzancre de corâdze pé fâre, à pia, la née, dians le pacot, des kolomètres pé allâ trovâ les bounes amiees, qu'éétian pro malinnes, pé savait c'qui fallait fâre, pé réstâ homnêtes é amousâ lou pacotis de la demandze qu'avian n'a téta de cu de câfé le d'lion ! Les feilles de la Moille Riande savian bien s'amousa,... mé lou pâtos veillivan ; y étian pesants.

On vio pâto de la Moille Riande. (Mile au Frare).

« Le charivari »

Un tintamarre invraisemblable, des cris et des buvées entrecoupés de méchants refrains qui s'entendaient par monts et vaux à l'heure des édredons... Nos aïeux ne s'y seraient pas mépris. C'était bien là l'charivari ! « Un charivari pareil à celui que l'on fait, le soir de leurs nocés, aux veuves qui se remarient », comme écrit Maurice Barrès. Les vieux nous racontent...

« Quand on venait à apprendre qu'un veuf ou une veuve allait se remarier, un mois avant les nocés, on se mettait à faire le charivari. On se rendait au village pour se regrouper le long du chemin, on ramassait tous ceux qui se trouvaient d'être là, avec des instruments de tous bords. On partait comme ça une bonne vingtaine vers Magy, Moudon, Le Bosson, ou vers n'importe quel hameau qu'ça d'vinait. Quand on arrivait à une cinquantaine, je vous jure que ça commençait à faire du bruit ! C'est qu'on emmenait de quoi se faire entendre !!! des bourdons, des sonnettes, des trompettes si y en avait un ou deux de la clique, une scie circulaire qui nous faisait comme deux cimbales sur lesquelles on tapait, et surtout, « une mée » autrement dit une « empâtire » qui serait

une sorte de caisse qu'on avait dans toutes les maisons pour faire le pain et pour tuer le cochon. Quand on s'approchait de l'habitation du futur ou de la future, y en avait un d'nous qui se couchait dans la mée et qui se mettait à hurler pendant qu'un autre tirait une planche à raboter sur les deux bords d cette caisse, ce qui faisait un bruit de tous les diables, une vraie caisse de résonance tout en grince-ments. Abominable !!! Arrivés sur place, on en v'nait aux chansons, et en premier lieu à la ritournelle du veuf à r'marier :

*« Tais-toi vieille carcasse
tu veux t'marier
sans y faire connaître
aux garçons du quartier
Il nous faut les pistoles
ou bien... Charivari !!! »*

Et là, on tapait tout ce qu'on pouvait sur nos instruments et notre caisse pour faire tout le vacarme possible, tant à faire enrager l'autre. C'est sûr que s'il nous avait payé à boire, on aurait arrêté, mais jamais rien. Si bien qu'on r'mettait ça tous les soirs, et le dernier jour, jusque sur la porte de l'église encore !!! Ça va bien qu'en ce temps-là, y'avait pas des gendar-

més partout comme maintenant, sinon ils nous auraient bien « emboîtés ». Et faut pas croire qu'c'étaït que des jeunes qui s'en mettaient du « charivari ». Ma foi non ! Y avait pas d'âge. Je m'souviens qu'à cinquante ans passés, mon oncle « f'sait toujours avec la planche » depuis la tombée de la nuit jusqu'à onze heures ou minuit. Un amusement en perspective pour des hommes de par-là qu'avaient bien pas trop de quoi se distraire le soir. Et puis, on espérait toujours le coup à boire. Si le veuf ou la veuve avait payé à boire, tout aurait été terminé le même soir. Les « victimes » le savaient bien, et sûrement qu'ils n'étaient pas contents ; ils ne le prénaient pas de bon œil. Mais y en a jamais eu un qu'a voulu payer !

A la fois cocasse et taquine, cette coutume, aujourd'hui tombée aux oubliettes du musée baroque des instruments de musique savoyards, tient sans doute autant au mépris de la population montagnarde à voir un veuf se remarier qu'à l'espièglerie ou la soif jamais apaisée de ses concitoyens. Une coutume bien plus vieille que les vieux...

D.M.

« Les Troupes »

RUDES et de longue haleine, les grands travaux agricoles d'antan ne ressemblaient en rien au travail solitaire de l'exploitant moderne, passé maître absolu aux commandes de ses machines. Les travaux d'antan, insurmontables souvent pour une seule paire de bras, exigeaient une large participation humaine. On allait frapper chez le cousin, chez l'ami, ou le voisin et des troupes se formaient pour venir à bout des récoltes, des moissons ou des rentrées de bois. Ce n'est pas toujours qu'on avait besoin d'aide, mais parfois, le mari n'était plus là et la femme seule avec ses enfants ne suffisait pas à la tâche.

D'autres fois, la sécheresse ou le mauvais temps faisait qu'il fallait se hâter, et il se trouvait tout à coup une vingtaine d'hommes pour venir à bout, en quelques jours, des lugées de bois ou des charrettes de foin ou des sillons de patates en retard... Les troupes se mettaient en action, trois ou quatre jours d'affilée, ou le dimanche même, selon les besoins ; dans ce dernier cas, toutefois, l'autorisation de M. le Curé était indispensable, et si par hasard, il refusait, rares étaient ceux qui osaient transgresser l'interdiction

religieuse. On s'en allait faucher de 4 heures à 10 heures du matin, nous dit un ancien « troupié » jusqu'à l'heure de la grand-messe. Pour ramasser les pommes de terre, on s'y mettait tous les jours de la semaine ; on faisait une maison après l'autre... jusqu'à ce qu'on ait tenu tout le pays. Mais, bien sûr, on s'y rendait entre familles. Encore que les pommes de terre, c'était plutôt l'affaire des filles, une quinzaine environ qu'il en fallait. Nous, les gars, on se pointait le soir avec notre musique (l'harmonica, le plus souvent), et on faisait le bal. Même qu'elles avaient « arraché » tout le jour, les femmes étaient encore bien légères à faire danser. Et c'est qu'elles nous attendaient !!! Mais on avait bien notre compte aussi nous autres, quand ça v'nait le moment de faucher ou d'aller chercher le bois juste avant la neige. On réunissait environ une vingtaine de chevaux et de luges. Tout le village participait. Et je me souviens encore, d'une fois, quand j'ai passé le conseil de révision, qu'entre le travail du jour et les coups de musique du soir, j'avais pas mis les pieds au lit de 7 jours. Faut bien dire que c'était à peu près les seules sorties qu'on avait en ce temps-là. Et comme on ne se faisait pas payer, il

y avait forcément à boire : du vin dans les champs, l'été, pour les foins ; du café dans les maisons, l'automne, et toujours le déjeuner fort copieux, avant de s'en aller. Oh ! ça leur revenait déjà assez cher !

« Oui, ça a bien duré ces affaires-là. Moi, j'y ai toujours connu. Et rien que pendant la guerre encore, qu'est-ce qu'on n'a pas fait comme troupes ! vu que la plupart des hommes étaient au front ou se trouvaient prisonniers en Allemagne. Mais après, tout ça, ça s'est perdu. On n'y a plus r'fait, pis les machines sont venues peu à peu. Pis on a carrément fini par laisser la terre ».

Rangés aussi du même coup les outils à main, les vales et les polkas qui se chantaient en patois, les deux pauvres accords d'harmonica et les jeux des veillées, les tours, les rondes des garçons et des filles entre les chaises des parents, les bonnes amies longtemps guettées sur les chemins et enfin là, tout près, bientôt conquises...

Et notre homme de conclure : « Tout ça, en fin de comptes, parce qu'on était talonné par le temps. On se veillait le ciel ! et s'il faisait beau le dimanche, c'était pas dit que M. le Curé permette qu'on fasse la troupe pour accélérer les travaux. Quand c'était non, les femmes restaient à l'église, à faire des prières. Des fois que le Bon Dieu aurait commandé que le beau temps revienne... Moi, j'écoutais... J'y ai pas toujours cru ».

D.M.

Gardez l'allégresse de vos vingt ans, et alors peu importe 20 ou 80 ans.

Maurice CHEVALLIER

PRATIQUE courante sous les toits savoyards, et tâche féminine par excellence, la « Monderie », c'est-à-dire le nettoyage du chanvre, aura occupé bien des soirées de nos grand-mères, réunies en petite troupe autour d'un même feu. Autrefois, en effet, le village comptait avec ses quelques carrés de lin et de chanvre, situés généralement sur les versants bien exposés, comme du côté de La Villaz ; quand arrivait août, septembre, les paysans, armés d'une faucille, s'attaquaient aux longues tiges qu'ils mettaient ensuite à sécher pendant quinze jours, trois semaines, en plein champ, sur une croisée. Après quoi, ils amenaient les luges pour rentrer la récolte à la grange ; une ou deux lugées tout au plus. Dès les premières froidures de l'hiver, commençait la monderie.

On faisait alors appel à quelques jeunes filles ainsi qu'à un ou deux garçons (souvent, s'il y en avait, ceux de la maison) pour tirer, tout au long des veillées dans l'une ou l'autre des mai-

« La Monderie »

sons, les fils du chanvre. Parfois, avant de casser les branches, on laissait le chanvre à tremper dans le bassin, dehors, le temps que « ça revienne ». C'était dans la plupart des cas, les jeunes gens qui étaient chargés d'apporter le chanvre aux ouvrières, à l'intérieur, chacune sa brassée. Si l'écorce s'enlevait facilement, le fil, lui était en général tout plein de « vullés », des écorces de bois qui s'accrochaient partout et qu'il fallait nettoyer. Les branches, longues de 80 cm à un mètre contenaient environ une cinquantaine de ces fils. Une fois sortis de leur gaine, on en faisait un paquet qu'on donnerait plus tard à filer, quand on aurait rassemblé une quantité suffisamment importante de cette matière.

Pour ce faire, il fallait quelqu'un qui ait des navettes ; ce qui n'était guère le cas aux Gets : on n'avait pas eu l'utili-

sation de tout ce matériel. On allait voir plutôt du côté de Taninges. Une fois tissé, le chanvre était employé à la confection des torchons, des draps. On se servait de la toile pour faire des paillasses ou des chemises, même, mais qu'étaient raides ! Faut bien dire qu'on n'avait pas de quoi être délicats en ce temps-là !

La séance de monderie s'achevait en principe sur le coup des minuit ; venaient ensuite les réjouissances. Car à tout travail domestique exécuté collectivement correspondait nécessairement une récompense générale... L'heure attendue des retrouvailles et des sonnailles ! Après les grands bols de café et les rares gourmandises sorties tout droit du four, le règne de la jeunesse, la musique et la danse pendant une nuit encore...

D.M.

UNE TROUPE POUR « ÉCOR »

Fin octobre, début novembre, quand tous les gros travaux des champs touchaient à leur fin, hommes et femmes s'attelaient, au fond des granges, à la rude besogne du « battage ». Si le blé ne se complait guère en haute altitude, le seigle, l'avoine et l'orge par contre furent pendant longtemps monnaie courante dans nos montagnes, où les fermiers les utilisaient comme litière pour les vaches (paille) et comme farine pour nourrir le bétail.

C'est ainsi qu'à la saison morte, pendant plusieurs mois, on faisait la « troupe pour écor », 12 à 15 personnes qui, d'une maison à l'autre, se « rendaient les journées » mutuellement pour « battre ». Un travail fatigant qu'on n'osait hélas pas refuser, sachant qu'à son tour on aurait bientôt besoin du coup de main d'autrui.

Du temps du fléau, seuls les hommes s'installaient dans la grange, une longue perche de deux mètres à la main, portant à son extrémité un bâton fixé par deux lanières de cuir. Ils s'y mettaient à quatre, deux gars, l'un en face de l'autre qui d'une même cadence, frappaient leur fléau sur les épis pour en faire se détacher le grain. Le rythme pris, les quatre bâtons venaient heurter la javelle jetée à terre en coups forts et scandés que les ouvriers machinalement reprenaient dans leur tête un, deux, trois, quatre, un deux, trois, quatre.

Des heures durant, on entendait l'outil fouetter les gerbes ; les hommes, toujours, prenant bien garde de ne pas s'accrocher. Peu à peu le grain tombait. Quelqu'un s'approchait pour secouer la paille et les hommes s'arrêtaient, le temps de s'essuyer le front. L'orge ou le seigle poussé de côté, on remettait une fascine, et la cadence reprenait, automatique, semblait-il. Encore fallait-il lancer son bâton bien à plat si l'on voulait que tout le grain sorte. Les deux morceaux de bois (en jeune sapin ou en frêne) tenaient bon, mais l'homme, lui, parfois, fléchissait. Dans les familles nombreuses, on s'y mettait à quatre pour manier le fléau ; mais deux suffisaient ou même un, dans les cas solitaires, tandis que pour ce qui était du mécanique, car la technique ayant progressé, la mécanique (un tambour muni de dents et deux manivelles) effaçait graduellement le geste ancestral des batteurs, tout en exigeant encore une forte troupe...

Placés de part et d'autre de l'appareil, deux hommes s'employaient à tourner les deux manivelles, tandis que, derrière, les « pailleuses » (c'était là le nom que l'on réservait aux préposées à cette tâche) secouaient la paille avec leur fourche et qu'un troisième homme mettait la paille en tas. Restait au sol le grain mélangé à la fourre, vanné dans les temps les plus anciens à l'aide d'un van à bras (une grande panier à deux poignées dans laquelle on versait le grain ; en secouant, les vullés du grain, plus légères, volaient et les céréales, très rapidement, se trouvaient nettoyées). Plus tard, on vannera avec le van à manivelle (une sorte de mécanique mais plus légère, ressemblant de très près à un ventilateur).

Après ces soirées de battage, personne ne pensait à la fête. Une fois la bouteille du patron descendue, les hommes épuisés s'en allaient dormir, pensant déjà au labeur du lendemain. Encore que certains avaient leurs combines. L'un d'entre eux nous avoue : « Quand dans une maison, on supportait mal les gens environnants ou qu'on commençait à en avoir vraiment assez du boulot, on donnait un coup un peu plus sec à la manivelle, pour qu'elle casse. Nous autres, on racontait qu'elle était déjà fêlée. Le lendemain, fallait la porter à la forge d'où elle ne revenait pas avant deux ou trois jours. Et on se remettait au gros-œuvre après. En fait, il n'y avait pas beaucoup de sous à gagner avec nous... »

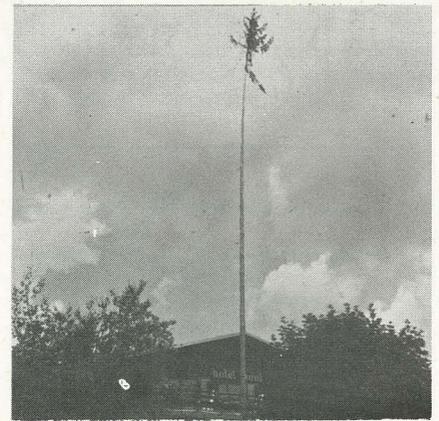
Le progrès poursuivant sa marche inexorable, on plaça, dans un deuxième temps, sur ce fameux mécanisme, non plus une manivelle mais une poulie actionnée par un moteur à essence, qui, plus tard encore, se transformera en moteur électrique avant de céder la place aux authentiques batteuses des temps modernes et aux veillées de liberté pour les agriculteurs de nos montagnes. Si tant est qu'il existe encore !

D.M.

Le défilé de la Clique, le 11 novembre 1957. Déjà 20 ans !...

(Photo Mairie)

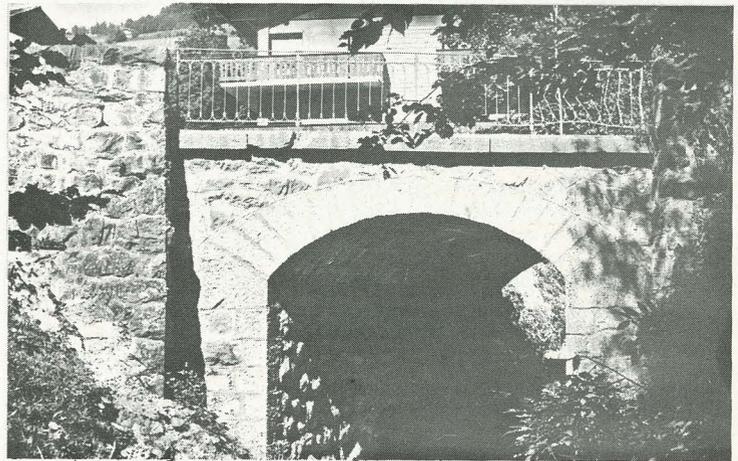
*Lorsque vous vous trouvez devant deux routes,
choisissez la plus rude, c'est celle-là qui est la bonne.*
CH. DE FOUCAULD



Fidèle à la tradition, la population des Gets, a tenu à planter la Pesse du Maire.
(Photo Mairie)



Le football a toujours de nombreux supporters...
(Photo Mairie)



Le pont des Perrières a été élargi ; et la magnifique voûte a été reconstruite

(Photo Mairie)



MONOGRAPHIE DES GETS

par l'abbé Bernard BERGOEND

(Extraits publiés dans les Echos Paroissiaux des Gets de 1923)

Avant-propos

M. l'abbé Bernard Bergoënd naquit aux Gets le 16 septembre 1813 ; il était le fils d'Etienne et de Françoise Ducretet. Il fut baptisé le lendemain de sa naissance par son oncle, l'abbé Joseph Bergoënd, né aux Gets en 1783 et ordonné prêtre en 1812. Le curé d'alors était M. l'abbé Dussauey, qui fut recteur des Gets du 9 décembre 1810 au 13 août 1835, et mourut curé de Thiez en 1853.

Ordonné prêtre le 13 juin 1840, M. Bernard Bergoënd fut successivement vicaire à Argentière et à Vulbens, puis professeur à Melan et au Collège Toloméi de Sienna. Il vint prendre sa retraite aux Gets et vint habiter Les Metrallins, qu'il appelait « Les délices de ma solitude ». C'est là qu'il rendit pieusement son âme à Dieu le 22 octobre 1887.

Travailleur infatigable, M. l'abbé Bergoënd se mit à la recherche de tout ce qui était capable de faire revivre quelques vieux souvenirs des Gets. « Mon unique désir, dit-il, est de laisser à mes compatriotes quelques renseignements sur cette petite et pauvre commune des Gets, jetée et comme perdue au sommet des interminables montagnes de Savoie, afin qu'un jour, ceux qui viendront habiter l'humble demeure et le misérable coin de terre où j'ai vu le jour et où j'ai passé la bonne moitié de ma vie, ne puissent pas m'adresser le reproche que j'ai souvent moi-même adressé aux chers devanciers, de n'avoir rien laissé, rien écrit sur les vieux temps et sur nos chers aïeux. Les notes sont en partie extraites de documents certains et ouverts sous mes yeux, et en partie fondées sur des faits transmis par la tradition qui est aussi une source historique lorsqu'elle est revêtue des conditions exigées par une saine critique ». Il fait remarquer encore que « la commune des Gets fut, au XVI^e siècle, comme toutes les autres ses voisines, tant du Faucigny que du Chablais, victime des guerres de religion et surtout du vandalisme des bandes luzernoises qui pillèrent, déchirèrent ou brûlèrent la majeure partie de ses titres les plus anciens et partant, les plus précieux ».

Le manuscrit de M. l'abbé B. Bergoënd porte la date 1874/75 ; il est divisé en 14 chapitres d'inégales longueurs. Le chapitre premier contient en 78 pages la description topographique de la commune des Gets et la nomenclature des divers hameaux.

Juin – juillet 1923
Alphonse VITTOZ
curé des Gets

I. – Position géographique et description topographique des Gets

La commune des Gets est située au Nord-Est de la province du Faucigny dont elle fait partie. Elle confine avec la vallée de Saint-Jean-d'Aulps (Sanctus Joannes ex Alpihus) du côté du Nord-Est, avec la commune de Samoëns du côté du Midi, avec la commune de Verchaix au Sud-Ouest et avec la commune de Taninges (chef-lieu de canton) du côté de l'Ouest.

La commune des Gets est, avec celle de Megève qui lui ressemble beaucoup, la plus vaste commune de toute la Province du Faucigny : elle a deux lieues d'étendue en longueur ; c'est-à-dire, depuis le Pont des Gets, à partir de Taninges, jusqu'au village des Granges sur la commune de Morzine. Elle a bien trois lieues de largeur ; c'est-à-dire, depuis la montagne de l'Ancarnaz sur la commune de La Côte d'Arbroz, jusqu'au revers méridional des montagnes de Samoëns.

Pour faire le tour des confins de la commune des Gets, une des belles journées du mois de juin ne suffirait pas au meilleur piéton.

La forme de la commune est celle d'un vaste berceau dont les bords s'élèvent en pente douce et se prolongent à des distances très variées, infiniment accidentées et fort pittoresques. Les eaux se divisent précisément au centre de la commune ; une partie coule du côté de Taninges et va se jeter dans le torrent de Foron ; l'autre coule du côté de St-Jean-d'Aulps et se réunit à la Dranse. Ce partage des Gets est le point culminant entre la vallée du Giffre et la vallée de la Dranse.

La hauteur des Gets au-dessus du niveau de la mer est de 1.172 mètres. Il n'y a uniquement que les communes de Crest-Volant et de Chaussisse qui soient plus élevées, la première étant à 1.229 m. et la seconde à 1.286. (1)

Le col, ou la vallée des Gets, remarquable par la variété de ses sites, offre au touriste une promenade agréable, et au chroniqueur des souvenirs qui remontent au XII^e siècle. Vastes prairies, champs d'orge et d'avoine ; maisons-chalets aux couleurs brunes et grises, avec de larges

toits d'ancelles, tapissent les pentes le long des austères bouquets de sapins noirs. L'absence de roches nues, le contour peu heurté des lignes donnent au paysage un caractère doux et tranquille.

Lorsqu'en venant de Taninges on est arrivé à Moudon, (2) premier village des Gets, la respiration devient plus libre, le cœur bat mieux à l'aise et l'œil se promène agréablement sur toutes ses sommités entièrement tapissées de verdure. A l'air vif et pur auquel se mêle le parfum des fleurs alpines, à la frugalité pastorale, les habitants doivent la force et la santé.

Malgré son élévation, si la vallée était tournée un peu plus au Midi, de manière à présenter le dos au vent du Nord, elle serait assurément très fertile, et pourrait aisément suffire à l'alimentation de ses habitants ; ce qui malheureusement n'existe pas et nécessite l'émigration continue de la plupart d'entre eux.

Là, grâce à l'initiative de quelques moines Bénédictins, il s'est formé, malgré l'âpreté du climat, un noyau de population qui, grandissant avec les âges atteint déjà 2.000 âmes, (3) y compris Arberoz, son ancienne dépendance. La grande route nationale de Thonon à Grenoble qui va traverser cette vallée, ajoutera une source de prospérité nouvelle.

Mais depuis quelle époque et comment la forêt profonde qui couvrait jadis le pays a-t-elle fait place à ces hameaux, à ces cultures ? Par quels degrés et sous quelle influence protectrice la colonie naissante est-elle parvenue à ce résultat ?

Comme il arrive toujours, dès qu'il faut remonter à quelques siècles en arrière, on ne rencontre plus que des fragments épars ; le peu que j'ai trouvé et que je cite ici est tiré de diverses sources, parmi lesquelles il faut mentionner surtout les archives de la mairie des Gets, conservées avec soin dans un vieux coffre en bois, d'une seule pièce, appelé depuis longtemps « l'Arche du Bonavan ». Quelques-uns de ces documents sont des parchemins originaux, en partie oblitérés, et qu'on ne peut déchiffrer qu'à force de patience ; les autres sont des copies, la plupart

(1) Il faut ajouter Argentière à 1270, Châtel à 1177, Les Contamines à 1184, St-Nicolas de Véroce à 1191 et Vallorcine à 1212 ; La Côte d'Arbroz est à la même altitude que Les Gets.

(2) La route nationale n'existait pas encore ; elle a été terminée en 1886.

(3) Nous sommes en 1874.

en lambeaux. Sans les ressources de la science paléographique, les efforts les plus persévérants demeureraient inutiles en face de ces vieux parchemins que le temps n'a pas épargnés.

J'ajoute : les registres paroissiaux ; quantités d'actes notariés tirés des

minutes déposées chez les notaires Baud et Ducrettet, des Gets ; ainsi que les visites pastorales des évêques d'Annecy, etc.

Enfin, pour ce qui est des temps les plus anciens, on rencontre de précieuses lumières dans l'inventaire des titres de l'Abbaye d'Aulps, conservé aux archives de la commune de St-Jean-d'Aulps.

II. - Continuation de la description topographique et nomenclature des divers hameaux

Il y a tout au plus 200 ans, vers 1670, la commune des Gets ne comptait aucun village considérable, et l'on ne voyait partout que des habitations éparses sur les deux côtes dont l'une, plus exposée au midi, porte le nom de Côte à l'Envers. Ces demeures champêtres, ainsi placées à distance, ainsi superposées les unes aux autres, ainsi étagées, présentent un coup d'œil fort varié et infiniment gracieux. Il est à remarquer que, depuis tous les points de la route qui traverse la commune dans toute sa longueur, on aperçoit les maisons les plus élevées, comme les plus écartées, sauf toutefois le hameau du Tour qui se trouve enclavé dans une gorge étroite.

Aujourd'hui on compte deux grands villages et plusieurs hameaux considérables. Là, où jadis on ne voyait qu'une seule habitation, se trouve maintenant un beau village ; tel celui du Benevix, où il n'y avait avant la Révolution de 1793 que l'unique maison de M. de Benevix qui lui a laissé son nom ; tel encore le village de l'Eglise, chef-lieu de la commune, où l'on ne voyait autrefois que deux ou trois chétives demeures, et qui présentement aurait déjà quelque droit au titre de bourg, ce qui ne manquera pas d'arriver, pour peu que la route nationale, une fois achevée, apporte de commerce et de vie dans ces hauts parages.

HAMEAU DE MOUDON

Le premier hameau de la commune des Gets que l'on rencontre sur la route (1), en montant de Taninges, est le hameau de Moudon. Avant que d'arriver au village proprement dit, on laisse à droite une modeste habitation appelée du nom du rocher qui la domine, le Sex. Ce nom, qui, en langue latine, signifie purement et simplement caillou ou roche vive, se rencontre dans beaucoup de pays : à St-Maurice en Valais, par exemple, on va en pèlerinage à une chapelle dédiée à la Très Sainte Vierge entièrement creusée dans le rocher et appelée Notre-Dame du Sex.

Le hameau de Moudon est sans contredit le plus précoce sinon le plus fertile de la commune, et c'est assurément pour cette raison que ce coteau fut le premier habité, le premier défriché et le premier cultivé. Son site est loin d'être le plus agréable de la commune ; c'est une pente étrangement accidentée, très rapide, et sujette à de fréquents éboulements.

Qu'elle peut être l'étymologie du nom de ce hameau ? Il est difficile de pouvoir l'indiquer d'une manière sûre. Peut-être ce nom provient-il des deux mots latins mons datus (mont donné), ou de ces deux autres meum donum (mon don), en souvenir d'une donation primitive de la part de quelque haut seigneur. On y voit une chapelle (1) aussi ancienne dit la tradition, que les premières habitations construites sur ces sommités ; elle est dédiée à St. Théodule, évêque de Sion en Valais, et ne peut par conséquent revendiquer une date antérieure à celle de la canonisation de ce saint. (Il est très important de chercher cette date afin de voir si elle se rapproche quelque peu de celle de la donation de la forêt des Gets faite par Guillaume de Faucigny aux Bénédictins de Contamine). (A côté de la chapelle de Moudon était la modeste maison de Nicolas Anthonioz, homme poli et bon chrétien, père d'une nombreuse famille. Le second de ses fils, Jean, s'est établi à Monthey en Valais, où il est mort à la fleur de l'âge : il a été, lui aussi, père de nombreux enfants, entre autres : l'abbé Anthonioz, actuellement professeur au collège de Sion, et Mlle Marie qui est devenue la femme de l'avocat Bérgeönd de Thonon).

HAMEAU DU PRÉ

En face de Moudon, sur un plateau inférieur adossé à La Côte de l'Envers, est situé un autre petit hameau nommé Le Pré. C'est une des localités de la commune qui furent les premières habitées et cultivées. De là est sorti mon grand-père ; de là sont sortis tous les Bérgeönd, tant ceux qui se sont disséminés dans la commune, que ceux qui sont allés se fixer à La Rivière-Enverse, à Châtillon, à La Frasse, à Bellevaux et à Onnion.

C'est au hameau du Pré que naquit l'un des ancêtres de ma famille soit Michel Bérgeönd, de son vivant scelleur pour le Duc de Genevois-

Nemours et châtelain de la vallée d'Aulps et des Gets ; et ensuite, son fils Jean-François Bérgeönd, colonel des Gentilshommes Savoisiens, Archers Vieux de la garde du corps de son Altesse Royale le Duc de Savoie. Ce militaire s'ennoblit sous les armes et vint passer ses dernières années dans son pays natal, ainsi que le prouve son testament dicté à Philibert Ducrettet, notaire des Gets ; testament que je possède et que j'inscrirai plus tard dans les présentes notes.

Le nom de Pré vient sans doute de la signification naturelle du mot pré, et ce lieu fut probablement destiné par les premiers habitants de Moudon au pâturage et à la récolte des foins, tandis que le terrain de Moudon, mieux exposé et plus fertile, était entièrement destiné à la culture des différentes espèces de grains que la nature du sol et du climat peut faire arriver à maturité.

Ce qui prouverait que Moudon est le lieu le plus anciennement habité, c'est que son antique chapelle qui ne porte point de date de sa fondation, et dont je n'ai trouvé qu'une seule mention dans les titres qui restent à la commune (une visite pastorale de Mgr Jean d'Arenthon d'Alex) est de beaucoup antérieure à l'église paroissiale. Ceci est un fait sur lequel nos aïeux ainsi que nos contemporains n'ont jamais élevé le moindre doute.

HAMEAU DE MAGY

Au-dessus de Moudon est situé le hameau de Magy comprenant La Combaz de Magy, Les Cornillères, Les Places, Le Chânon et plusieurs autres petits sites qui me sont à peine connus. L'étymologie de quelques-uns de ces noms paraît naturelle, mais celle de Magy me semble inexplicable. Ainsi le nom de Cornillères provient sans doute de cornouiller, petit arbre très noueux et très fort, assez commun dans la localité. Tout le terrain de ce nom n'était autrefois que des landes incultes et couvertes de cornouillers. Leurs récents possesseurs en ont fait de beaux champs de culture et de vastes prairies. Là sont nés les deux frères Grevaz, oncle et neveu tous deux enfants dévoués de notre Sainte Mère l'Eglise. M. l'abbé Grevaz Pierre Joseph, l'oncle (1809-1865) mort curé de La Vernaz après avoir été vicaire à Onnion et Bellevaux, a fait don à l'église des Gets d'un magnifique ostensor en vermeil, du prix de 1.000 F. Le neveu, Grevaz François (1826-1870) est mort vicaire à La Rivière Enverse après avoir été vicaire à Valleiry, aux Gets, à St-Jean-de-Sixt, à Chevênoz, à Marboz et au Mont-Saxonnex.

LES CORNUS, LE CROT, LE CHAR

En partant de Magy pour se rendre au chef-lieu, on rencontre sur le chemin un site isolé où existait jadis une maison appelée Le Crôt. Je n'aurais pas parlé de cette localité insignifiante et qui ne présente aujourd'hui que des ruines, sans le souvenir d'un homme distingué qui vint au monde vers l'an 1700. Je veux parler de François Maurice Anthonioz, vice-fiscal et curial des Gets. C'est le fondateur ou plutôt la souche d'une nombreuse lignée dont la plupart des membres occupèrent successivement des charges honorables jusqu'à François, médecin et aujourd'hui maire de Taninges. Cette branche des Anthonioz va s'éteindre avec ce dernier qui n'a qu'une fille, mariée à M. l'avocat Tavernier, juge de paix dans la même localité.

Le Char est un petit plateau sur lequel est bâtie une maison d'assez bonne tournure qui domine la grande route et qui est habitée par les Anthonioz dits du Crinaz. Le nom de Crinaz est-il le nom de cette position même, ou ce qu'on appelle un surnom, soit sobriquet ? Il me semble que Crinaz est plutôt nom de la position de la maison dont je viens de parler, et que Le Char désigne un plus grand pourtour.

A propos du Crinaz, il me vient en mémoire une anecdote, ou mieux un fait, qui eut lieu dans cette maison pendant les malheureux jours de la grande Révolution de 1793. Une troupe de jeunes gens, plus coquins qu'étourdis, s'étaient mis en tête de commettre les plus révoltantes exactions au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, et de rançonner les plus forts particuliers de la commune qu'ils allaient prendre chez

(1) Il s'agit de l'ancienne route.

eux de vive force pour les conduire à l'auberge du chef-lieu et les contraindre à payer vin et eau-de-vie jusqu'à satiété. Or un jour, nos gaillards se rendirent à la maison d'un Anthonioz du Crinaz, maire de la commune ; ils firent mine d'attaquer et de forcer portes et fenêtres. Le patron, comprenant la nature de l'attaque et l'imminence du danger, sortit de sa maison par une porte de derrière, courut chercher quelques-uns de ses voisins pour témoins, revint chez lui, donna un pourboire à ses agresseurs et les congédia comme il put. Le lendemain, le maire Anthonioz du Crinaz va faire sa déposition à Bonneville d'où fut expédiée une escouade de gendarmerie qui s'emparèrent des malfaiteurs et les conduisirent d'étapes en étapes jusqu'à Embrun où l'un fut guillotiné et deux autres moururent dans les fers. Je proclame hautement le nom d'Anthonioz du Crinaz, maire des Gets, pour son énergie à réprimer le brigandage et à sauvegarder la sécurité publique.

Plus avant se rencontre le site des Cornus. Ce n'est pas un village, mais deux rangées de maisons, l'une en haut et l'autre en bas ; c'est-à-dire, deux localités sous le même nom, et de là Les Cornus d'en Amont et Les Cornus d'en Aval. Le nom des Cornus ne peut guère être interprété qu'en admettant l'existence d'anciens propriétaires du nom de Cornus. Ceci n'est point une supposition gratuite quant à ce nom de famille, car il est certain qu'il existait dans la paroisse des Gets. Je parlerai à la fin de cet ouvrage au chapitre des anecdotes, d'un certain Cornu-Sermonet qui se rendit illustre aux yeux de ses compatriotes, dans une circonstance solennelle. Le nom est resté dans le local, mais la famille, c'est-à-dire la race des Cornus a disparu.

Si mes interprétations, soit dit en passant, rencontre des incrédules et des contradicteurs, qu'ils sachent bien que je ne prétends point le leur imposer, mais je suis en droit de les croire justes, ou au moins raisonnables, jusqu'à ce qu'ils m'en aient donné de meilleures.

HAMEAU DE COMBAFOUX OU COMBAFOLZ

Derrière Magy, est un petit vallon fort étroit, frais et riant dans la belle saison, nommé Combafoux (Comba delle Fate, Combe des Fées, selon M^r Bertolotti) ou peut-être, mais moins vraisemblablement, Combafolz, qui en langue celtique voudrait dire combe cultivée ; interprétation de Mgr Magnin, illustre évêque d'Annecy.

La position isolée et quelque peu sauvage de ce vallon semble donner plus de poids à la première étymologie, car tout le monde sait que la crédule ignorance de nos bons aïeux assignait pour demeure à ces êtres fantastiques nommés fées, les lieux les plus reculés et les plus sauvages.

Les terres les mieux exposées de ce pauvre vallon furent de très bonne heure livrées à la culture ; des maisons-chalets y furent construits, et depuis longtemps sont habitées pendant la dure saison d'hiver comme durant l'été. Combafoux fut réuni à la paroisse de La Côte d'Arbroz, bien des années après la séparation de celle-ci d'avec celle des Gets. Toutefois, la famille Martin s'est toujours considérée comme étant des Gets ; tous les membres de cette respectable famille ont été baptisés aux Gets, et ont voulu y être enterrés.

C'est à Combafoux que naquirent les deux abbés Martin, cousins germains ; et c'est là aussi qu'ils firent leurs premières études sous la direction d'un vieux prêtre qui s'était retiré chez leurs parents pendant les jours néfastes de la grande Révolution de 1793. Ce petit hameau possède une chapelle, et ce vieux prêtre, M. Coppel, ancien curé de Brizon, y célébrait chaque jour le divin sacrifice, et s'occupait à instruire la jeunesse de la localité, surtout des deux cousins qui se destinaient à l'état ecclésiastique. La méthode disciplinaire du vieux prêtre était, à ce qu'il paraît, par trop rude, car les deux élèves, devenus prêtres se souvenaient fort bien du nombre de branches de sapin que l'inexorable précepteur usait chaque semaine sur leurs pauvres épaules.

Le plus âgé des deux abbés Martin, c'est-à-dire Jacques (1802-1846), est allé mourir dans les Indes, victime de son zèle pour la propagation de la Foi ; l'autre, c'est-à-dire François, homme supérieur à tous égards, doué des plus beaux talents, littérateur, poète, musicien et que ses écrits ont placé au nombre des savants de la Savoie, est mort en 1852, à la fleur de l'âge, curé d'Allèves, petite paroisse située au-dessus d'Alby, dans la gorge qui conduit en Bauges, où il s'était obstiné à passer sa vie, malgré les offres répétées de poste incomparablement plus avantageux et surtout plus agréables.

Je suis heureux de consacrer ces quelques lignes à la mémoire de ce digne ami que la conversation la plus spirituelle, ainsi que les sages conseils de la loyauté la plus cordiale rendront à jamais cher à tous qui ont eu, comme moi, le bonheur de vivre dans son intimité.

HAMEAU DU TOUR

Sur la côte opposée à Combafoux, c'est-à-dire à l'envers, au-dessus du hameau du Prê, on trouve un autre vallon, aussi isolé, nommé Le Tour. C'est un cul-de-sac au fond duquel on va tourner pour revenir sur ses pas, si l'on ne veut pas se perdre dans d'interminables ravins tous plus impraticables, tous plus affreux les uns que les autres. La partie cultivée de ce coin perdu est fort bien exposée et si le sol correspondait à cet avantage le laboureur serait amplement récompensé de ses peines.

Les habitants de ce hameau étaient autrefois le sujet perpétuel des plaisanteries, des critiques et des histoires bouffonnes de toute la commune. Jusqu'à quel point cette singulière réputation était-elle fondée ? Il ne m'est pas possible de le déterminer. Mais ce que je puis dire en parfaite connaissance de cause, c'est que, aujourd'hui, les gens du Tour sont comme les autres. Les jeunes gens se sont répandus dans les pays étrangers et ont eu le temps de s'habituer aux formes sociales. Les frères Grevaz (1), actuellement entrepreneurs de bâtiments, dans le pays de Gex et résidant à Divonne ; ont réalisé une belle fortune. L'un de leurs enfants, élève du Grand Séminaire, est un jeune homme plein de talent et plein d'avenir (2).

HAMEAU DES CLOS ET CHATEAU DE LA FRASSE

Depuis Le Tour jusqu'au hameau des Clos, on parcourt une jolie plaine dont les fertiles prairies fournissent aux besoins de quelques familles qui les cultivent. Plusieurs maisons éparses, bâties dans cette localité, portent le nom commun des Plans.

En continuant du côté de l'église ma promenade descriptive, je rencontre trois autres points importants, je veux dire trois hameaux différents, placés en face les uns des autres sur une ligne transversale qui croiserait la grande route. Le premier est le village des Clos, situé sous un mamelon couvert de ruines. Au sommet de ce mamelon existait jadis le château de La Frasse, espèce de forteresse que les Sires de Faucigny avaient fait construire au centre de la vallée, tant pour la défendre contre les agressions des Seigneurs voisins que pour se la tenir assujettie. Ces dernières lignes ne présentent qu'une pure conjecture.

La Maison Forte de La Frasse, dont le nom est cité plusieurs fois sur les titres qui ont rapport à la famille des Benevix, fut à coup sûr, durant plusieurs siècles, l'édifice ou plutôt le monument le plus remarquable, le plus important, le plus riche en souvenirs de toute la commune des Gets et sur lequel cependant je ne puis, à mon grand regret, donner aucune notion tant soit peu satisfaisante. A quelle époque, par qui, et pour quel motif fut construite cette Maison Forte ? Voilà autant de questions capitales auxquelles je n'ai rien à répondre. L'histoire de cette Maison Forte existait probablement en entier dans les archives de la famille des Benevix que l'un des derniers membres fort peu soucieux du souvenir de ses ancêtres, a laissé dilapider.

La tradition donne à cet édifice le nom de château mais les vieux titres le désignent simplement par celui de Maison Forte.

Les ruines de la Maison Forte de La Frasse peuvent être le fait des Vaudois soit des Luzernois qui en 1689 traversèrent la vallée des Gets, pillèrent et profanèrent l'église de la paroisse. Les Vaudois soit Luzernois, n'étaient point des Suisses comme leur nom semblerait l'indiquer, mais des habitants de la vallée de la Luzerne située au-dessus de la vallée de Pignerol en Piémont.

(à suivre)

*Celui qui, de temps à autre,
ne risque pas l'impossible,
n'atteindra jamais ce qui est possible.*

- (1) Le bénitier qui est vers la porte de l'église et celui qui se trouve vers la porte latérale, du côté de l'Épître, ont été donnés par les frères Etienne, Antoine et Louis Grevaz du Tour résidant à Divonne.
- (2) Rd Grevaz Etienne Antoine né aux Gets le 19 février 1854, prêtre le 22 mai 1880, vicaire à Sallanches le 14 juin 1880, retiré pour cause de maladie le 28 août 1887, curé de St-Nicolas-la-Chapelle le 8 février 1891, décédé le 1^{er} novembre 1900.

Année scolaire 1976-1977



Ecole Notre-Dame
Directrice :
Christiane Mabboux



Ecole Notre-Dame
Institutrice :
Ariane Scatolin



Ecole Notre-Dame
Institutrice :
Nicola de Costens



(Photos Hervé Monnet)



« Quand les nombres et les figures ne seront plus les clefs de toutes créatures, quand ceux qui chantent ou s'embrassent en sauront plus que les savants les plus profonds, quand le monde rentrera dans la liberté, c'est-à-dire en lui-même, quand l'ombre et la lumière se marieront dans une clarté véritable et que l'on connaîtra dans les contes et les poèmes, l'histoire véridique de l'univers, alors, tout ce qui existe de difforme s'envolera devant un mot secret... »

André BRETON

Belle Eugénie.

Transcription
F. MORAND



1. Belle Eugé-nie tu dors bien à ton aise, Tra la



la la la la la la la! Belle Eugé-nie tu dors



bien à ton ai... se... mais tu n'entends pas ce que



l'on dit de toi Eh-o! Eh-o! Eh-o! Eh-o!

— 2 —

L'on dit de toi
Que tu n'es pas sincère, (bis)
Tra la la la la...
Que tu as charmé
Le cœur d'un officier.

— 3 —

Si j'ai charmé
Je n'en suis pas la cause (bis)
Tra la la la la...
Car mes parents
M'ont défendu d'aimer.

— 4 —

Mais mes parents
Auront beau m'y défendre (bis)
Tra la la la la...
Jamais mon cœur
Ne cessera d'aimer.

